



Le Boutillon de la Mérine

N° 51 janvier - février 2017



BONNE ANNÉE

Bonnes fêtes de fin d'année. Le Boutillon de la mérine vous souhaite une très bonne année 2017. En espérant, mais sans trop y croire, que les massacres commis dans plusieurs pays pour des motifs politiques, économiques ou religieux, dans l'indifférence quasi générale, trouvent une fin. Il faut reconnaître que depuis le début de ce 21^{ème} siècle le monde semble devenu fou.

J'espère que ce premier Boutillon de l'année 2017 vous apportera, par son ouverture d'esprit et son humour, un peu de bonheur. N'hésitez pas à nous écrire, à nous encourager, ou à nous critiquer si cela est nécessaire. Et si vous avez envie de prendre la plume, vous serez accueillis avec plaisir.

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau



Sommaire

		Pages
Nos ancêtres les Santons (deuxième partie)	Maït' Piârre	3
Les petits commerces de naguère au prieuré de Sainte-Gemme (deuxième partie)	Maït' Gueurnon	8
Une histoire du Grand Simounet		10
Les patoisants d'aût' fouès : Bitou	Cécile Négret	11
Les patoisants d'aneut : L'Ajhasse (Michèle Barranger) et le Fi à Feurnand (Dominique Porcheron)		12
Juin 1940	Pierre Bruneaud (Le Chétit)	12
Les compas du forestier (article visible sur le site du Boutillon)	Christian Maîtreau	14
Raimond de Jonzac	Jean-Bernard Papi	15
Ine affaire de r'lijhion	Maït' Piârre	16
Des nouvelles du pays		18
A propos ... du Boutillon n° 50	Maït' Piârre	20
Michel Lis, le jardinier du bonheur	Didier Catineau	21
Kétoukolé	Jhoël	22
Thieûqu' dates à r'teni		23
Quelques expressions saintongeaises autour de l'enfant	Maït' Piârre	24
Inventaire des peintres de Charente-Maritime		24
Nos lecteurs nous écrivent	Maït' Piârre	25

Nos ancêtres les Santons (deuxième partie) Maît' Piârre

De nombreux lecteurs ont lu avec curiosité la première partie de mon article sur les Santons. Je précise que je me suis limité à écrire une synthèse de ce que l'on sait, de ce que l'on croit savoir, et de ce que l'on ignore encore concernant ce peuple qui a vécu dans notre région dans des temps lointains. Le mérite revient à tous les historiens qui ont fait avancer nos connaissances. Je me suis appuyé sur leurs écrits et leurs conclusions, en prenant comme références, notamment, l'Abbé Lacurie, et surtout Louis Maurin et José Gomez de Soto. Je conseille à ceux qui veulent approfondir cette question de consulter l'ouvrage « Histoire de l'Aunis et de la Saintonge » (tome 1) chez Geste éditions. Voici ce que l'on a appris dans cette première partie, et les questions qui en découlent.

1) L'origine de la guerre des Gaules est due au déplacement programmé des Helvètes vers le territoire santonnais, ce qui déplut à César, qui estimait que cette migration mettrait en péril l'équilibre commercial avec *Tolosa* (Toulouse). Apparemment les Santons, contrairement à d'autres peuples de la Gaule, n'ont jamais réagi contre ce danger, ce qui laisse supposer qu'ils avaient donné leur consentement à ce déplacement. Pourtant plusieurs arguments vont à l'encontre de cette hypothèse :

- César rejette la faute uniquement sur les Helvètes, en faisant valoir que cet apport de population mettrait les Santons en péril ;
- Louis Maurin estime la population des Santons à 100 000 âmes. Or il leur fallait accueillir une foule trois fois supérieure (environ 360 000, dont 92 000 guerriers) ;
- On suppose que le territoire des Santons s'étendait jusqu'à *Burdigala* (Bordeaux), et que ces derniers contrôlaient l'arrivée des marchandises (notamment le vin) provenant de Tolosa, par la Garonne. Si l'on considère que c'est cette portion du territoire qui était proposée aux Helvètes, les Santons ne perdraient-ils pas une partie de leurs prérogatives ?

L'idée est pourtant admise d'un accord entre les deux peuples, comme le souligne Louis Maurin. Ce qui laisse supposer qu'une relation de confiance existait entre eux. Dans ces conditions, une « nation » élargie, Santons + Helvètes, sur les rives de la Garonne, pouvait effectivement constituer, pour César, une menace. Les Santons étaient déjà prospères. Alliés aux Helvètes sur un même territoire, n'auraient-ils pas l'ambition de vouloir élargir leurs positions en s'emparant de terres, jusqu'à *Tolosa* ?

C'est une explication fragile, mais cela pourrait laisser supposer que les Santons connaissaient bien les Helvètes parce qu'ils étaient originaires, comme eux, d'Allemagne méridionale. Nous reviendrons sur cette question de l'origine de « nos ancêtres ».

2) La fin de l'indépendance a eu une incidence sur le territoire des Santons. La partie qui était dévolue aux Helvètes aurait été attribuée, sous le règne d'Octavius, aux Bituriges Vivisques, qui vivaient dans le Berry actuel, avec les Bituriges Cubes. Ce déplacement de population a certainement permis aux Pictons d'agrandir leur domaine.

En contrepartie, une ville nouvelle fut construite, sur un emplacement certainement déjà occupé par la population locale, *Mediolanum Santonum*, qui devint la capitale romanisée du nouveau territoire, l'Aquitania. En réalité, aucun texte ne précise le rôle administratif de cette cité. On peut le déduire pour deux raisons :

- La nouvelle *civitas* était le terminus de la route (la via Agrippa) dont le départ était *Lugdunum* (Lyon), la capitale des Gaules ;
- La ville s'est développée fortement sous forme d'une cité romaine, avec tous les éléments nécessaires pour cela : des thermes, des arènes, des aqueducs souterrains (1) pour amener l'eau etc.

Il y a encore de nombreuses questions concernant le peuple des Santons, et pour certaines d'entre elles on ne peut émettre que des hypothèses.

Dans cette deuxième partie, nous allons aborder l'organisation sociale et la vie économique des Santons.

L'organisation sociale

Les sites archéologiques montrent que bien avant l'arrivée des Celtes, notre région fut occupée. L'entité de base est la tribu, un ensemble de familles issues d'une origine commune, souvent très ancienne, regroupant quelques dizaines à quelques milliers d'individus. Des villages se sont constitués, plus ou moins importants selon leur situation, souvent protégés par des remparts en bois. Ils se sont implantés de préférence le long des rivières qui leur servaient d'axes de communication, ou à la lisière de grandes forêts utilisées comme lieux cultuels. Avec l'arrivée des Celtes, les villages se sont développés, et des oppida se sont constitués, dont celui de Pons.

Mais ces groupes ne pouvaient fonctionner que s'il existait une administration hiérarchisée. Pour les Santons, comme pour la plupart des peuples Celtes de la Gaule chevelue (la *Gallia Comata*, comme l'appelait César), des assemblées politiques se déroulent régulièrement, dans lesquels chaque individu intervient en fonction de son statut social. La structure hiérarchique se situe à trois niveaux :

- les druides,
- l'aristocratie,
- le peuple.

(1) Voir « Les cahiers de l'aqueduc » (n° 1 à 3) par la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime.

Cette organisation s'est perpétuée en France, sous l'ancien régime, avec les trois ordres : le Clergé, la Noblesse et le Tiers État.

Les druides

C'est l'autorité religieuse. Les druides sont à la fois enseignants, juristes et législateurs. Ils rendent la justice et sont également médecins. La fonction est héréditaire, mais nécessite un long apprentissage. Ils sont dispensés d'impôts et de service militaire. Une femme pouvait être druide, en ayant les mêmes pouvoirs que les hommes. Ce qui montre que nos ancêtres étaient moins phalocrates que nos hommes religieux ou politiques actuels.

Font partie de la classe des druides le Barde (rien à voir avec Assurancetourix), chargé de la transmission orale, et le Vate, qui est le devin ou oracle.

L'aristocratie

Ce sont les guerriers qui se sont illustrés sur les champs de bataille et ont acquis, par leur bravoure, ce titre nobiliaire qui devient héréditaire. Ils doivent être suffisamment riches pour se doter d'un équipement onéreux composé d'une longue épée, d'un bouclier, de piques, de javalots et d'un cheval. En fonction de leur richesse, ils peuvent rassembler autour d'eux un plus ou moins grand nombre de compagnons d'armes.

Chaque année est élu un chef, le **vergovret**. Il a la magistrature suprême et commande l'armée uniquement pour une action défensive sur le territoire. En dehors du territoire, un général est nommé, ce qui évite au vergobret d'accaparer tous les pouvoirs.

Après la guerre, les Romains ont maintenu cette structure et l'on connaît au moins un vergobret qui vécut à Mediolanum vers l'an 20 avant JC : Caius Julius Marinus. Sa fille Julia Marina a en effet fait ériger un monument, lors de sa mort, sur lequel il est écrit :

« A Caius Julius Marinus, fils de Caius Julius Ricoveriugus, inscrit dans la tribu Voltinia, qui fut premier flamine augustal, curateur des citoyens romains, questeur, vergobret » (2).

La tribu Voltinia jouissait d'un grand prestige à Rome. On remarque que, comme beaucoup de citoyens romains issus d'une famille gauloise, Julia Marina est fière de citer son grand-père dont le surnom est resté santôn, Ricoveriugus, qui faisait certainement partie du groupe de Santons favorable aux Romains lors de la guerre des Gaules.



(2) Cliquez : [Voltinia](#)

Le peuple

Paysans ou artisans, ils n'appartiennent à aucune famille de renom et ont un pouvoir politique limité. Le fait de payer des impôts les autorise à participer aux assemblées populaires, mais sans réellement peser dans les décisions.

Par le système de la "clientèle", ils peuvent également vendre leur suffrage en échange de biens convoités et acquérir la protection d'individus de position sociale plus importante. C'est bien une forme de vassalité qui règne déjà chez les Gaulois.

En plus des artisans et des paysans, il y avait aussi les esclaves, dont le statut se transmet de père en fils, qui n'ont aucun poids politique mais jouent un rôle économique déterminant, en travaillant dans les champs et à l'entretien des biens de leur maître.

Quelle était la langue parlée par les Santons ? Nous ne le savons pas, car les écrits nous manquent, c'est la transmission orale qui prévalait. Les peuples Celtes de la Gaule chevelue parlaient-ils tous le même langage ? C'est possible, avec certainement des variantes. Certains mots gaulois subsistent cependant dans notre patois saintongeais : *le bran* (le son provenant de la farine), *le breuil* (la futaie, qui a donné Breuillet), *le dail* (la faux), *le chail* (le caillou), *le vargne* (l'aulne) etc.

On ignore également quels sont les liens, sur un plan administratif et politique, entre la cité, Mediolanum, et les agglomérations secondaires figurant sur la carte en page 7. Dans chacune de ces agglomérations (Pons, St Jean d'Angély, Toulon, St Georges du Bois ...) des fouilles, qui mériteraient d'être approfondies, ont permis de découvrir des sites gallo-romains.

La vie économique

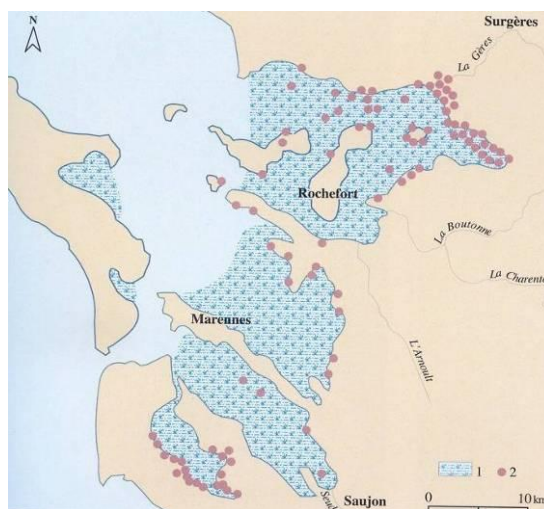
Il ne faut pas oublier que la côte atlantique était bien différente de ce qu'elle est de nos jours. La carte ci-contre (extraite de « Histoire de l'Aunis et de la Saintonge » tome 1) montre les anciens rivages, au cours du second âge de fer, d'après le positionnement des sites sauniers. En bleu foncé (en 1 sur la carte) sont les zones de marais, et les points mauves (en 2 sur la carte) sont les établissements sauniers.

La vie économique des Santons était à la fois rurale, artisanale et commerciale.

La vie rurale

L'agriculture est importante, avec l'exploitation des terres fertiles de la région dans de nombreuses fermes santones. Des outils agricoles ont été retrouvés tels que des meules à grain. Le pays santon avait la réputation d'être une terre riche en blé. L'élevage constituait également une activité importante.

Actuellement, dans le cadre de l'extension du golf de Saint Laurent-de-la-prée, à proximité de Rochefort, des fouilles préventives ont permis de découvrir les vestiges d'une ferme d'environ un hectare, revêtant la forme d'un trapèze, encerclée d'un fossé, comme c'était l'usage à l'époque. Cette découverte a fait l'objet d'un article dans le journal Sud-Ouest du 28 octobre 2016. Cette ferme comprenait un lieu d'habitation, des écuries, des greniers à grain et des entrepôts de stockage du sel. Les fouilles ne sont pas terminées, et les archéologues ne désespèrent pas de découvrir un petit port ou tout au moins un lieu d'accostage santou ou romain.



L'artisanat

Les Santons sont des **tisserands**. Les fouilles ont permis la découverte de creusets de bronzier et de pesons de tisserand. Ils auraient été réputés pour leur artisanat du drap. Ils exercent également dans le métier de **potier**. José Gomez de Soto précise qu'à Barbezieux « une batterie de fours de potiers à double alandier, d'un modèle largement répandu dans le monde celtique, permettait une importante production de céramiques ». Il y a une évolution vers un artisanat de plus en plus massif, voire semi-industriel.

Les Santons pratiquent également **l'extraction du sel**, qu'ils commercialisent, comme le montrent les nombreux emplacements sur la carte ci-dessus. Les fouilles menées à Saint Laurent-de-la-prée ont mis à jour un atelier de saunier, avec des vases très spéciaux servant à stocker l'eau salée. Le sel était extrait par évaporation de l'eau de mer. Des « pilettes » en argile, servant à maintenir les vases au-dessus d'une source de chaleur, ont également été découvertes. Des niveaux de cendres ont d'ailleurs été mis en lumière, prouvant la présence de cette activité.

Dans le cadre de cette fouille préventive, des bassins de cinquante mètres de long et de deux mètres de profondeur ont également été mis à jour, dont on ne sait pas encore à quoi ils pouvaient bien servir : marais salants ? extraction d'argile ?

Le commerce

Le commerce fluvial

Le commerce du sel et du vin se fait par voie fluviale, élément attesté avec des anses retrouvées et marquées des sceaux de Barzan et de Courcoury. Le fleuve *Canentelos* (la Charente) servira pour le transport des marchandises et denrées par voie fluviale.

Plusieurs ports se sont développés le long du fleuve notamment à Merpins, près de Cognac, et à Jarnac.

Le commerce maritime

Voici ce qu'écrivit José Gomez de Soto :

« Nos provinces disposaient d'une large façade maritime, bien plus étendue que l'actuelle à une époque où des golfes, non colmatés, mettaient à disposition une multitude de criques et de points d'amarrage possibles.

On ne connaît toutefois aucun port pour la période laténienne (3), les vestiges de tels lieux, discrets pour la période, étant sans doute pour beaucoup enfouis sous le marais ».

Et il ajoute :

« La possession d'une flotte marchande lors de la période de la guerre des Gaules est attestée par une rapide mention de César, qui n'en précise pas l'importance, mais le simple fait qu'il en fasse état indique qu'elle n'était pas négligeable ».

Au 2^{ème} siècle, l'astronome et géographe grec Claude Ptolémée mentionna l'existence d'un *Portus Santonum* et d'un *Promontorium Santonum* sur la côte atlantique. La difficulté à toujours été leur localisation, compte tenu de la géographie côtière, différente de ce qu'elle est de nos jours. Plusieurs hypothèses ont été données par les historiens.

L'Abbé Lacurie, dans la carte qu'il a établie, dont un extrait figure ci-contre, et qui peut être consultée en cliquant sur <http://mediolanum-santonum.fr/l-abbé-lacurie.html>, conclut :

« ... le village de Toulon, dans le nord-est de Saujon, au pied du coteau de Saint-Romain-de-Benet, nous semble réunir les conditions que nous venons d'indiquer, et nous concluons volontiers avec MM. Massiou et Fleury que là a dû se trouver le principal entrepôt de commerce des Santones, le *Portus Santonum* de Ptolémée ».

Quant au promontoire, « il doit être cherché sur la côte orientale du golfe qui s'étendait depuis la pointe d'Aryen jusqu'à celle d'Angoulins, au nord du *Portus* et au sud du *Canentelos* ... La presqu'île de Broue, s'avancant en une arête étroite, entre Saint-Sornin et Saint-Symphorien, jusque dans le golfe Santonique, protégée de tous côtés par la mer, nous semble parfaitement posée pour servir à la défense de cette partie de la côte et du *Port des Santones* dont elle commandait une des passes principales. Sur l'emplacement jonché de ruines gallo-romaines, a été élevé un donjon dans le XI^{ème} siècle » (4).

Rappelons que l'Abbé écrivait cela en 1844. Pour savoir s'il avait raison, il faudrait creuser pour retrouver des vestiges enfouis sous le marais. La seule certitude que l'on a, c'est l'existence d'une structure importante, au lieu dit « Le moulin du Fa », près de Barzan, mise en lumière grâce aux photos aériennes de Jacques Dassié. Certains historiens pensent qu'il s'agit du *Novioregum* figurant dans l'itinéraire d'Antonin. Mais rien ne le prouve encore. Ce site ne pourrait-il pas être le *Portus Santonum*? Le nom de *Novioregum* ne pourrait-il pas plutôt être attribué à l'oppidum de Pons ?

Restons prudents, tant que nous n'aurons pas de preuve concrète. Par contre, ce dont nous sommes certains, c'est que cette structure de Barzan, actuellement enfouie sous la terre, était un complexe important d'une quarantaine d'hectares, débouchant sur un port que Louis Maurin situe à Chandorât, au sud-ouest du site (figure ci-contre extraite de « Histoire de l'Aunis et de la Saintonge » tome 1).

Il y avait de nombreux entrepôts, mais également un temple, des thermes, des arènes, ce qui prouve que cet ensemble a été construit après la conquête romaine. Mais y avait-il, auparavant, un port santone, que les Romains auraient développé ?

Louis Maurin précise :

« Tout concourt aujourd'hui pour asseoir l'hypothèse que Barzan fut en tout cas, sous le Haut Empire, le port de Saintes ».

(3) Vers 450 à 500 avant JC.

(4) Des fouilles sont actuellement entreprises pour retrouver les structures moyenâgeuses.

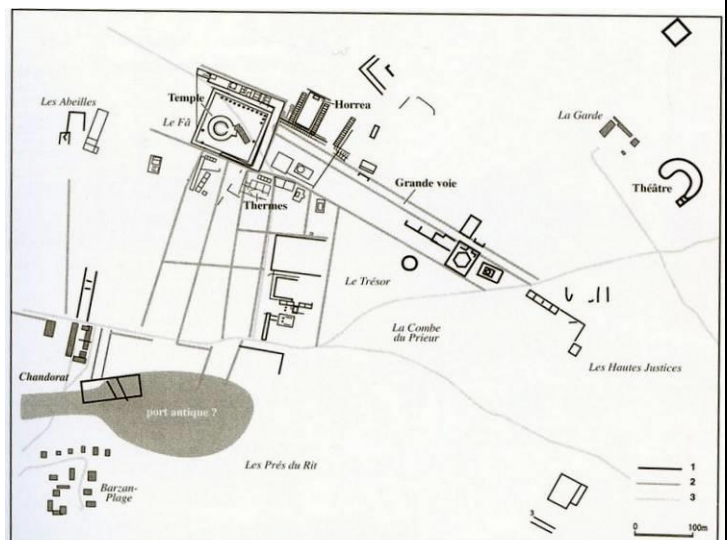


Fig. 160. Plan des vestiges de Barzan, d'après les photographies aériennes et les interprétations de J. Dassié et P. Aupert.
1 Constructions antiques. 2 Voie antique présumée. 3 Chemins modernes.

Voici l'état de nos connaissances sur le commerce des Santons. Il devait y avoir d'autres ports que celui de Barzan, ou tout au moins des criques pour abriter les navires. Les Romains, comme les Santons, avaient une navigation timide, qui consistait à aller de cap en cap en suivant les côtes. En outre, la navigation commerciale était dominée par le peuple des Vénètes (au sud de la Bretagne), ce qui entraîna une bataille navale sur laquelle nous reviendrons, car les Santons et les Pictons y furent impliqués.

Louis Maurin et José Gomez de Soto insistent sur le rôle du port de Bordeaux, dont on soupçonne qu'il a joué un rôle important dans le commerce avec les Santons, et qui était peut-être sous leur domination :

« *Burdigala, future Bordeaux, dont l'importance est attestée dès le premier âge du Fer, bien que située sur l'autre rive de la Garonne, dut jouer un rôle important dans l'exportation des produits santons et l'importation de produits étrangers, dont évidemment les amphores de vin d'Italie, venues depuis la Provincia par la voie Aude-seuil de Naurouze-Garonne, avec un passage obligé à Tolosa, actuelle Toulouse. Les découvertes archéologiques récentes montrent et l'ancienneté de l'occupation du site de Burdigala, et ses très forts liens avec le pays santon* ».

Comme le fait remarquer Louis Maurin « *les contreparties du commerce santon pour les importations restent incertaines. On aurait grand tort d'extrapoler à la période de l'Indépendance, comme s'y complurent nos prédécesseurs, le succès pendant la période impériale de produits tels que les salaisons et les saies. Le sel, produit massivement dès La Tène moyenne, voire plus tôt, put être, parmi d'autres dont le blé, mentionné par Cesar comme une richesse de la Saintonge, un de ces biens commercialisables* ».

A suivre
Les Santons et Rome
L'origine incertaine du peuple santon

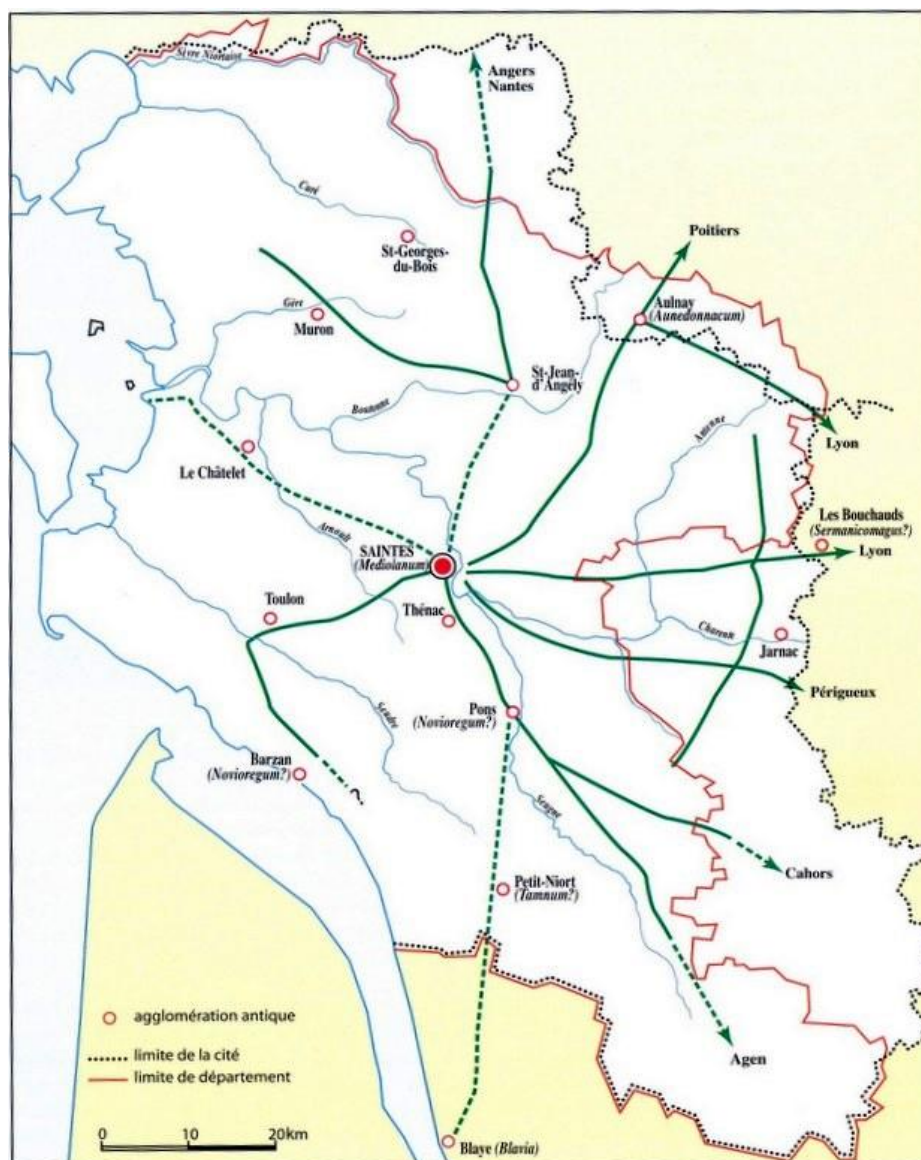


Fig. 148. Les agglomérations secondaires de la cité des Santons (L. Maurin).

Carte extraite de « Histoire de l'Aunis et de la Saintonge » (tome 1)
Les agglomérations secondaires de la cité des Santons

Les petits commerces de naguère au prieuré de Sainte-Gemme (deuxième partie) Maît' Gueurnon

Nous poursuivons ces souvenirs truculents de Charly Grenon, qui obtiennent un grand succès de la part de nos lecteurs. Vous allez retrouver Fernande, Félicie, Jules et les autres ...

Un lieu initiatique

L'épicerie de Fernande ne se comparait à aucune autre. Sa tenancière savait y faire pour rameuter à elle les enfants du catéchisme comme ceux qui sortaient de l'école en face l'église, de l'autre côté de la place, les réunissant en un œcuménisme de bon aloi, favorisé par la position stratégique de sa boutique. Elle y faisait figure de grande prêtresse. L'un de mes copains, ami du calambour, l'avait d'ailleurs baptisée "L'Abbesse Pinay", du nom d'un président du Conseil de la IVème République ayant préconisé, pour améliorer le pouvoir d'achat des budgets modestes, une baisse des produits de première nécessité - la baisse Pinay- affichée par tous les détaillants.

Le long comptoir de Fernande supportait en permanence un impressionnant étalage de friandises constamment renouvelées. Mon premier contact avec cet univers gourmand remonte à la veille de la Seconde guerre mondiale. Je devais avoir six ans et ne sais plus quel copain d'école m'avait introduit en ce paradis de délices où mon choix s'était fixé sur une tablette de « pâte à mâcher », la dénomination de chewing-gum n'étant apparue qu'à la Libération, grâce aux soldats américains qui en distribuèrent à profusion à la population. Le hic, c'est que je croyais avoir affaire à un bonbon et que, à un moment donné, lès de sucer ce truc qui ne fondait pas, je décidai de l'avalier... jusqu'à restitution à la nature, après force vomissements derrière un buisson du vieux cimetière.

Cette mésaventure ne me guérit nullement des visites fréquentes chez Fernande, ceci jusqu'à l'âge adulte. Bien sûr, on trouvait chez elle tout ce que contenaient ces "épicerie-merceries" de villages, véritables supérettes avant la lettre : l'essentiel de l'alimentaire, surtout au détail, au poids grâce à la balance Roberval trônant sur le comptoir, près de l'engin à manivelle destiné à moudre le poivre en grains. On avait beau avoir l'œil, lorsque l'honorable commerçante vous présentait une meule de fromage dont vous désiriez un morceau : "Comme ça ?" demandait-elle en présentant son coutelas préfigurant une énorme part : "Oh! Pas tant !", se récriait-on. Elle réduisait alors de moitié la simulation : "Voilà, très bien, comme ça !". En parfaite disciple de Mercure, dieu du commerce et... des voleurs, Fernande soulevait rapidement la lame qui tranchait alors d'un coup sec un morceau conforme à "sa" première proposition, voire un peu plus. Ce comportement était assez général chez les petits détaillants de jadis, les marges bénéficiaires n'excédant guère 5% dans le meilleur des cas.

Il fallait donc ruser. Lorsque mon aubergiste de grand-mère dépêchait mon père, alors enfant, chez l'épicière de La Belle-Croix (retraitée quand je l'ai connue) pour y chercher du sucre en poudre, la poche tombait d'une hauteur impressionnante sur le plateau de la balance et était retirée prestement, avant que l'aiguille de L'appareil de se stabilise à l'indication de la quantité réelle : "Té, mon fi, tu diras à ta mère qu'o fait bon poids !". On doit en grande partie à ces abus la naissance, à la fin du 19è siècle, des premières associations de consommateurs et la création de coopératives d'approvisionnement qui entreprirent de lutter "contre le mercantilisme des boutiquiers". Tous, en effet, n'avaient pas les scrupules de Léonie Chobelet, veuve Ravet... (1)

Redisons que, dans l'univers de nos gagne-petit, l'épicerie du cloître occupait une place à part, résultant en grande partie de la personnalité de sa tenancière, très à l'écoute de sa jeune clientèle et prompte à toujours lui donner adroitement satisfaction ... dans son intérêt bien compris. Comme elle était bien plus accueillante que Félicie, le groupe de copains dont j'étais lui avait suggéré de ressusciter, en quelque sorte, le café Boursiquot. Elle trouva l'idée séduisante, obtint l'indispensable "petite licence" l'autorisant à servir des boissons non-alcoolisées. Nous prenions plaisir - elle aussi, apparemment - à discuter à perte de vue autour de la grande table de bois massif posée au centre du magasin, assis devant un jus de fruit ou un vichy-fraise, un vittel-menthe etc.

Lorsqu'apparurent les premiers cyclomoteurs, nous lui demandâmes de nous fournir le mélange nécessaire à nos mobylettes : une plaque émaillée "Solexine, en vente ici" fut rapidement apposée à la façade du magasin. Mes parents ne lui achetaient pas souvent des produits alimentaires, d'abord parce que la nouvelle épicerie de La Belle-Croix, en face chez nous, suffisait à nos besoins ; ensuite parce que Mme G. était jugée "plus chérante". Ce qui était probablement vrai. Mais on trouvait chez elle des exclusivités, comme du chatka en conserve constituant un mets fin et prisé, quasi de luxe, grandement apprécié d'un dîner sortant de l'ordinaire. Et qui risquait à la marchande "Fan de loup, o-l' est cher", celle-ci répliquait invariablement: "Vouais, mais o-l' est bon!".

Ma mère m'y envoyait quérir du poivre moulu de qualité, conditionné en petits verres à liqueur décorés en couleur de voiliers et d'oiseaux de mer (j'en ai conservé 18). Peu à peu, au rythme des besoins, on pouvait se constituer ainsi un joli service. Et la commission était récompensée de quelques pièces, voire d'un petit billet qui allait payer un livre, une friandise : caramel, rocher praliné, bonbons, chewing-gum... L'horrible pâte à mâcher ayant vécu. Ou encore de tenter sa chance à quelque jeu dont Fernande détenait toujours les dernières nouveautés. L'un d'eux, particulièrement tentant, consistait en un panneau garni de jolis lots, un peu comme dans les loteries foraines. Il s'intitulait "Cadola. Votre cadeau est là". Il n'y avait pas de perdant et, quelque soit le numéro tiré au hasard, on était assuré de repartir avec une petite barre de "nougat" aux cacahuètes d'une douceur écœurante. Pour gagner la magnifique pendulette d'albâtre accrochée au centre du Cadola, il fallait "tomber" sur le numéro 10. Ce qui m'arriva après avoir croqué une incroyable quantité de vrai-faux nougat, assorti d'autres gadgets tel un tire-bouchon vissé à l'envers, article de farces et attrapes que je possède encore!

(1) *Il s'agit de la grand-mère d'Anne Audier (voir première partie de l'article), l'épicière de Chez Bouchet, qui effaçait l'ardoise de ses clients impécunieux.*

Il n'y a que chez Fernande que l'on trouvait également des caramels accompagnés d'une petite photo des stars de l'époque. La chocolaterie-confiserie Donat, de Lille, en produisit des séries de 130, la plupart signées du portraitiste parisien Roger Carlet. De format légèrement inférieur à celui d'une identité, il s'agrandit un beau jour ainsi que le caramel dont le prix augmenta. Qu'importe ! Quand on aime, on ne compte pas. Ces derniers, d'ailleurs, ne comportaient aucune mention et aucune photo d'artiste n'était signée. S'agissait-il d'une contrefaçon ?

J'en ai conservé 28 des unes et des autres, qui illustrent un cahier dans lequel je répertoriai tous les films que je vis, depuis l'enfance jusqu'à ceux que j'ai projetés, dans les années 1950, à la cantine scolaire de Ste-Gemme, pour l'ancêtre de Cinéma chez nous.

En 2001, lorsque le populaire comédien Jean-Pierre Aumont quitta ce monde après avoir fêté son nonagénariat, j'ai publié dans Courrier français un article anecdotique relatant sa présence photographique au prieuré. Et rappelant que l'épicière ne sortait guère de sa boutique que le dimanche matin, pour aller à la messe. Ensuite, elle attendait de pied ferme sa nombreuse clientèle de jeunes et lui confessa un jour ne pas connaître le cinéma.

Ses ados l'entraînèrent alors, un jeudi soir, au ciné du village. Elle s'y divertit fort. Mais prétextant ses obligations commerciales, n'y revint jamais. Aussi, lorsque le superbe "Lac aux Dames" de Marc Allegret fut donné sous un chapiteau dressé devant le Prieuré, préféra-t-elle vendre la vedette du film avec ses caramels, non pas à l'entracte, mais derrière son comptoir !

À l'époque, le ciné du bourg était tributaire de la tournée Camélia, créée en 1942 par un "voisin" de St-Sulpice-d'Arnoult, Marc Brun, qui investissait chaque semaine la salle de danse du Café du Centre, alors exploité par le maçon René G. (2) et son épouse. Nous avons donc décidé Fernande à s'y rendre.

Elle y avait réagi comme les premiers spectateurs de "la photographie animée par le Cinématographe" à la fin du 19^e siècle, surtout en première partie de séance, lors d'un court-métrage où la camera d'un documentariste avait filmé, dans la nature, le quotidien d'un petit oiseau, voletant, puis se posant sur les branches d'un arbre en gazouillant gaiement.

Le rire puissant de notre épicière déchirait alors l'obscurité ambiante, déclenchant évidemment celui, en cascade, de sa jeune clientèle. Nous nous étions si bien amusés que nous l'incitâmes à "remettre ça" le jeudi suivant. Rien à faire ! Elle avait "vu le cinéma" et ne voulut point y revenir. Sans doute estimait-elle, à l'instar d'un vieux paysan du canton de Montendre : « Le ciléma (sic), j'h'y ai été qu'ine fois, mais j'h'y retournerai j'hamais. O-l' est teurjhou pareil ». C'est aussi ce que l'on dit du cirque !

(2) René G., qui dota une partie du monastère, non encore classé, d'une baie moderne, au grand dam d'André Baudrit.

Relais de société savante

Bien avant ma majorité (21 ans à l'époque) j'appartins, avec mon père, à la Société historique Anchoina, groupement scientifique et artistique dont le siège était à Ronce-les-Bains, qui fut en son temps l'équivalent de la SHASM (Société d'histoire & d'archéologie en Saintonge maritime). Mme G. avait accepté que j'appose dans son magasin, bien en vue, une affichette imprimée exposant buts et activités d'Anchoina. Elle y resta plusieurs années et c'est d'ailleurs un placard de la SEFCO qui prit sa suite.

L'épicière ne refusait rien à ses jeunes clients, car elle savait bien qu'il y aurait des retombées en faveur de son tiroir-caisse. Il y en eut d'ailleurs un peu plus largement. Le 22 août 1956, en effet, Anchoina choisit Ste-Gemme pour y tenir son rendez-vous annuel : assemblée générale et déjeuner amical. La première eut pour cadre la salle de danse du Café du Centre, avec exposition de documents historiques et de fossiles ; le second "chez. Félicie", alors géré par Madame JOGUET, "dans une aile de l'ancien monastère", comme le relata complaisamment la presse. Et, naturellement, - nous avons bien préparé le terrain-, visite de l'église et des vestiges du prieuré, avec l'obligeante complicité de son épicière ! La journée s'était poursuivie par une incursion à La Roche-Courbon puis à l'abbaye de Sablonceaux pour s'achever à Saujon.

En ce temps-là, si l'on excepte le Comité des fêtes organisateur de la frairie et la Société de chasse, il n'y avait pas, localement, d'autres associations. La modeste épicerie-buvette tenait lieu de mini-centre éducatif. Après l'Amicale post-scolaire, bien sûr. Nous aimions le pittoresque de Fernande qui, à 6 heures du matin, un solide casse-croûte en main, nous interpellait, bien plantée sur le seuil de sa porte, lorsque nous attendions Flèche-Cars près du monument aux morts pour excursionner avec les supporteurs de notre troupe théâtrale vers l'Auvergne, le Midi, la Bretagne ou le Pays basque : "Alors ! Partez-vous en vigellature ?" (sic). On rigolait de la contrepèterie, mais quelquefois, un ou deux d'entre nous courait jusque chez elle acheter un sachet de bonbons à la menthe destinés à nous rafraîchir le gosier pendant le voyage.



Jean-Pierre AUMONT
Reproduction grandeur nature des photos de stars de l'époque, vendues par l'épicière du prieuré, aujourd'hui musée de la vie rurale.

A la Libération, lorsque les FFI arrivèrent à Ste-Gemme, cantonnés à Jean-Maître, certains supérieurs furent hébergés par l'habitant. L'un d'eux, M.de Loménie, logea chez Fernande. La nature du lieu, ancien prieuré, église contiguë, fit qu'on l'appela "de Leaubénite". Et quand M. ou Mme Bourlier, les parents de Mme Monédière, l'institutrice, se présentaient à l'épicerie, Mme G. leur faisait du "Bourrelier" gros comme le bras, croyant rectifier ainsi une prononciation vicieuse de leur nom.

En 1957, travail et résidence m'exilèrent à Saintes, mais je n'ai pas pour autant perdu le contact avec Ste-Gemme. Chaque fois qu'un peu de congé me ramenait chez mes parents, à La Belle-Croix, je revenais à l'épicerie du prieuré en client pour ma mère et aussi pour le plaisir de passer un moment en compagnie de Fernande. C'est à la mairie de Ste-Gemme que nous nous sommes mariés, Liliane et moi, le 1er juin 1959. Outre la famille, mes copains de l'Amicale post-scolaire participaient aux agapes, concoctées par Françoise Delafosse "Chez Félicie", à l'incontournable salle de danse, de théâtre et de cinéma du Café du Centre.

Naturellement, Mme G. eut droit à la traditionnelle galette charentaise. Par la suite, à l'occasion de chaque séjour à La Belle-Croix, nous allions lui faire une visite amicale pour connaître les nouvelles du pays et évoquer les incursions de naguère à son magasin, au fond duquel trônaient, sur les rayons des conserves de sa confection. En particulier des bocaux de cèpes de toute beauté, que je crois bien avoir connu là depuis l'enfance, en tout cas de longues années. Liliane voulut lui en acheter un. L'épicière éclata d'un rire sonore, expliquant qu'ils n'étaient pas à vendre, mais destinés à son usage personnel. "Pourtant, ils sont dans votre magasin", observa mon épouse. "C'est parce que j'avais pas de place ailleurs", répondit-elle. Car elle craignait toujours de manquer et je pense qu'elle était fière d'exposer le fruit de son savoir-faire à ses visiteurs.

Après le décès de Jules G. son neveu, Robert. R., prit sa suite quelques temps à la cordonnerie, puis s'en fut sous d'autres cieus. Les locaux furent alors loués à Clément A., le garde-champêtre de Ste-Gemme, l'ancien appartement de l'artisan, et l'atelier attenant converti en séjour. J'y ai déjeuné avec mes parents, à l'invitation de Clément, excellent cuisinier. L'épicière et lui entretenaient une relation de bon voisinage et ils se rendaient service au niveau du prieuré, pratiquant même quelques fouilles, à l'occasion.

Comme beaucoup de Saintongeais, notre garde communal avait le sens du calembour et signait volontiers les lettres à ses amis : "Le moine Astaire". Un jour qu'à la demande de sa voisine il avait entrepris de nettoyer l'ancienne cour du cloître, il "tomba" sur un enfeu : un emplacement autrefois bâti dans les églises et les bâtiments conventuels, pour la sépulture des religieux ou de membres d'une maison noble. Le droit d'enfeu était d'ailleurs seigneurial, dans certaines provinces de France, avant 1789. Mais comme à Ste-Gemme le prieur était seigneur du lieu, nul doute, qu'une dispense s'imposait. En fait, l'enfeu (du verbe enfouir), était donc un caveau funéraire consistant en une niche pratiquée, le plus souvent, dans une chapelle et préparée pour recevoir une ou des tombes.

Lors de ce dégagement, on s'attendait peut-être à découvrir un trésor. On trouva des restes humains, bien évidemment. Notamment la boîte crânienne. Probablement celle d'un moine qui, de son vivant, ne se nommait point Astaire !!

Jules G. pilotait une Citroën C4 remise dans son garage et chai proche de la fontaine. Mais Fernande avait très peu conduit et, vieillissant, ne se sentait pas sûre. Alors, lorsqu'elle devait se rendre en ville, Clément prenait le volant de sa 4L et l'emmenait, en voisin complaisant.

Ce doit être l'essentiel de ce que je puis me remémorer concernant faits et gestes des habitants du prieuré, en tant que témoin certes, mais aussi quelque peu acteur, suivant les circonstances. J'ai gardé à l'esprit la vision de ce couple insolite mais attachant, lorsque sa chatte, appelée Sussuc par M.G., se frottait aux jambes d'échassier gainées de laine noire de l'épicière et que celle-ci la complimentait d'un : "L'était meunone !" ("tu es mignonne") où les graves et les aigües s'entrechoquaient bizarrement.

A suivre

Une histoire du Grand Simounet



Jacques Hermand, alias « Le grand Simounet », fut l'un des meilleurs patoisants de Saintonge. C'était un gars de la côte, né à L'Éguille. Il fut cultivateur, ostréiculteur, assureur ... mais c'est surtout par ses talents de conteur qu'il se fit connaître.

Il a été filmé au festival patois de Poullignac en juin 2006. Je vous laisse savourer, c'est notre cadeau de Noël :

Cliquez : [Le grand Simounet](#)

Les patoisants d'aût' fouès : Bitou

Cécile Négret

Guy Marquais (1900-1980), originaire de Bréville et régionalement connu sous le châtre de **Bitou**, était représentant de commerce. Son père était lui-même de Bréville et sa mère de Sigogne. Sa grand-mère, née en 1843 à Brie-sous-Matha, le surnomma affectueusement « Guitou », diminutif que ses petits camarades transformèrent en « Bitou » et qu'il garda toute sa vie. C'est précisément aux côtés de cette aïeule qu'il apprit, dès son plus jeune âge, le parler saintongeais.



Son action en faveur de la culture des arts et des traditions populaires du pays se révéla très fructueuse. Vice-président de la SEFCO, rédacteur en chef du « Subiet », vice-président du groupe folklorique de Cherves « Les gars dau pays bas » (fondé dans les années 70 par Jacqueline Forestier), membre correspondant de l'Académie de Saintonge, il fut l'auteur de nombreux textes patoisants : contes, poèmes, histoires, nouvelles et saynètes. Guy Marquais fut également lauréat du prix Goulebenéze aux Jeux Floraux de Saintonge et d'Aunis.

En 1967, il publia « La sauce de pire ». Ce recueil de savoureuses histoires du Pays bas cognaçais, édité par l'Imprimerie de la Charente à Angoulême, fut illustré par le fameux sculpteur Georges Charpentier, alias « Gino », originaire de Matha. Habile orateur de ses propres œuvres, Bitou fit également enregistrer ses histoires en public sur 33 tours et cassettes (label VDS, Burie).

Celle que je vais vous présenter, moins connue, a été publiée dans le « Subiet » de Mars-Avril 1975. Avec humour et malice, Bitou le bon vivant met en scène le personnage d'« Arsène », un grand bavard de comptoir qui, comme vous pourrez le constater, n'a jamais froid aux yeux... avec in p'tit cot dans l'nez !

Le défi

Sur la place de Saint-Kiôna-des-âchets, làvoure qu'o s'arrête l'Autobuse, Félicia Lagralouère tint le café-restaurant d'la « Boune aubarghe ». Dans la s'maine o z'y vint yère que thieuques bouet-sans-souets, teurjhou les minmes ; i rasant là toute la jhournée à beurvocher et taper la carte.

Félicia dit qu'ol eit ses abounés et censément les « abourdes » de la meison. Bin entendu, o y'a b'des mouments voure que thiellées abourdes sont brangheolantes mais o fait à reun, a tenant l'dévars.

Astheur, le Dimanche, l'aubarghe eit pieine de tourisques thyi v'nant se caler l'pessiâ avec les spécialités de Félicia : Son pâté d'yève, ses cagouilles sus la grille, soun amette au jhambon, sa sauce de pire, son gratte-balles sauce bitoune et sa feusse-de-boeû aux mourilles ; sans compter in tas de lichouneries : tarte aux rasins, ghelée d'moûres et d'gœursolles, liqueur de peurnelle. Tout thieu arrousé d'in p'tit vin bian de folle et d'coulombar ou d'ine vieille bouteille de Balzar tapoué de la résarve de La Pinelle.

Ol empêche pas les habitués de v'nit bouère leus chopines. D'abord i z'avant zeu tabye à zeux, de conte la porte de la thieusine (I sont pus vite sarvis !). Et peu i sont pas ziroux sus la compagnee, de thieu temps : I beuvant beun avec in moucieû quant ol eit li qui paye.

Fidiurez-vous qu'dimanche deurnier o y'avait ine tabyée de tourisques thyi fasiant peter zeu bet tant qu'à la boune année, en peurnant l'impéritif.

— Jhe sont ithyi dans n'in pays de veugnerons, voure les gâs beuvant beun ! Pas vrai ? mon brave, qu'o fasit in d'zeux en s'adeursant au grand Arsène qu'était là, à les bader.

— Faut'vouï ! stit, ine chopine nous fait pas poure, s'rit-ou thielle dau Breuil-zux-moènes.

— Eh beun, pusque vous êtes si fort, moué jhe vous parie mille francs que vous bouérez pas trouès lites de vin, d'affilée.

— Vous parlez pas d'reun !

— Et jh'vous paye in bon déjhuner peur dessus l'marché, si vous zou fasez.

— Vas vous zou dire dans n'in moument qu'o répounit Arsène. Attendez-me in p'tit, jhe r'vins...

O faut teurjhou s'minfier des sots. A des cots i zou sont mais qu'ol eit parmis, à d'autes cots i zou sont moins qu'on zou creit. Environ 10 minuites emprès, Arsène ram'nit ses bots.

— Seus vout' houme ! stit, mais peur bin goûter thieu vin o faurait qu'vous m'baillissiez in p'tit d'formaghe et thieuques calàs.

— D'accord ! dessit l'aute.

Alors, tranquille coume Baptiste, le grand Arsène manghit son mourciâ d'formaghe, crossit ses calàs et emprès s'eite thiuré les dents avec la pointe de son coutâ, i s'enfilait cot sus cot thiellés trouès lite de roughe ! Vous fout mon billet qu'il oyut pas b'soin d'ouillette peur s'écombugher la pigearne !

Astheur, tous thiellés tourisques aviant taisé zeu bet, et thieu-là qu'avait parié était boungens pus ébarroui qu'ine poule devant sa grouée d'canets.

— Eh beun, stit, jh'me dédis pas : V'là vos mille francs ! mais jh'veuris beun savouèr thieu qu'vous avez-t-été feire avant d'me répouner le vouï ou l'non ?

— Ol était peur vouèr si jh'étais capabye de zou feire... et ol a marché, qu'o répounit Arsène. Marci beun, stit, mais payez-vous pas à déjhuner, astheur ?

Les patoisants d'aneut

L'Ajhasse (Michèle Barranger) et le Fi à Feurnand (Dominique Porcheron)

Bireuillez thielés deux bitons dan in poème en patouès de Maît' Piârre :

Drôlesse Maît' Piârre



*Trois bitons de Saintonge : Le fi à Feurnand,
Maît' Piârre et l'Ajhasse*

Cliquez : [Drolesse](#)

Vour est-t-ou qu' tu cours, drôlesse, drôlesse,
Avec ton bounet, tes cotyons rel'vés,
Vour est-t-ou qu' tu coures, qu'é-t-ou dont qui t' presse ?
Ét-ou ton galant, que tu vâ r'trouver ?

Non, mon bon monsieur, jhe vât à la mésse,
Entendez-vous point les kioches qui sounant ?
Seût ine boun' chrétienne, jhe vât à confesse,
Et jhe seût pressée, le thiuré m'attend.

Raste dont avec moué, drôlesse, drôlesse,
Jhe veuris t' causer, au creux de l'oum'role,
Jh' veuris beun otout qu' tu seye ma maîtresse,
Jhe serions hûreux, t'en doune ma parole.

Non, mon bon monsieur, jh' crés point vous proumesses,
Jh'aim' point les bitons qui enfiand l' jhabot.
Et o fera beun que jh'ale à confesse,
Quand jh'arai mis ma main su la goule d'in sot !

Juin 1940

Pierre Bruneaud (Le Chétit)



Malgré la guerre et l'occupation allemande, la vie de notre petit village (1) de Saintonge se déroulait presque normalement. Nous étions, il est vrai , éloignés de plusieurs kilomètres des lieux présentant un caractère stratégique. Pour nous, dans l'inconscience de notre âge, les bombardements ne pouvaient être que pour les autres...

Mais un jour les Allemands décidèrent de faire stationner un train blindé sur les modestes installations ferroviaires de notre bourgade. Celui-ci fut d'abord un objet de curiosité, jamais nous n'avions vu de train si imposant, tout barbouillé et taché de couleurs. Il ressemblait à une grosse chenille avec ses piquants de mitrailleuses empêtrés dans de gros filets comme pour se métamorphoser en chrysalide. La curiosité s'estompa vite et c'est fou comme l'on s'habitue rapidement au quotidien.

Les autorités, néanmoins, avaient cru bon d'organiser des exercices d'alerte en cas de bombardement par les Anglais ou les Américains. Périodiquement, les élèves se dirigeaient vers un coin de la campagne où tout n'était que calme et repos. Là, chacun de nous s'ingéniait à se préparer une place aussi confortable que possible et il la repérait au moyen d'un morceau d'étoffe distinctif. Cet exercice prolongeait agréablement les récréations.

Cette matinée de juin avait commencé comme les autres. J'étais allé à l'école en compagnie de mes frères. C'était aussi la journée où mon père, accompagné d'autres « requis », sous la garde de soldats allemands, devait planter les « asperges à Rommel ». En effet, quelques jours par mois, les hommes valides se voyaient contraints d'abattre des pins, les élaguer, les appointer et les planter dans le sol afin d'empêcher tout atterrissage.

Nous venions à peine de nous asseoir. Plus de bruit de pied, plus d'agitation, les bras derrière le dos entourant le dossier de nos pupitres, nous attendions le moment où la maîtresse, d'un air solennel, lirait le court texte qui introduirait la maxime morale du jour. Par les fenêtres ouvertes sur le jardin public, les oiseaux nous narguaient de leur gazouillis, tandis que le père Sureau, le forgeron, ponctuait ce concert à coups de marteau sonores. Soudain, les vitres commencèrent à trembler sous le vrombissement des forteresses volantes qui troublaient ce havre de paix. La classe se fit interrogative, les instituteurs et les institutrices se retrouvèrent dans la cour comme dans un ballet bien réglé et l'ordre de rassemblement nous fut donné.

Dehors, alignés par deux et par classe, nous sommes partis vers nos abris. Aucun ne pouvait se soustraire à la curiosité de scruter le ciel. Les forteresses volantes évoluaient par vagues, comme à la parade. Rien ne semblait pouvoir inquiéter cette formation. Bientôt un avion se détacha, traçant un grand cercle dans le firmament. Les canons de défense aérienne des alentours entrèrent en action, maculant le ciel de gros moutons blancs.

(1) Cozes, en Charente-Maritime

La petite troupe hâta l'allure, le silence se fit sans qu'aucun ordre ne soit donné. Nous approchions du champ de foire d'été, situé à la sortie du bourg quand, brusquement, retentit une formidable explosion. Le sol trembla sous nos pas, quelques éclats de bombes sifflèrent à nos oreilles.

Au loin s'élevait une épaisse fumée noire... Les quelques centaines de mètres qui nous séparaient de notre zone de repli furent prestement franchis. Chacun occupa sa place tant bien que mal, certains crânaient en tremblant intérieurement, d'autres pleuraient.

A l'abri dans mon fourré, je m'étais étendu sur une litière d'herbe fraîche et j'essayais de ne penser à rien. Je fermais les yeux, mon cœur battait plus fort que de coutume. Je dus m'assoupir quelques instants. A mon réveil, je constatais qu'un petit attroupement s'était formé près de moi. J'appris alors qu'une bombe était tombée sur une maison près de l'école, une vieille femme y trouva la mort sous les décombres. Une autre explosa dans les jardins situés derrière chez moi, creusant un vaste cratère sans trop de dommage dans l'entourage. De nombreuses autres bombes furent lâchées sur la campagne environnante, saccageant cultures vignes et bois, épargnant, par je ne sais par quel hasard, les maisons d'habitation.

Ma mère et mon oncle, apeurés par la déflagration derrière notre domicile se rendirent dans le village des Bretons qui, selon eux, représentait un abri sûr... Quelle ne fut pas leur surprise en arrivant là-bas. Ils y rencontrèrent un couple de vieux paysans dont la femme venait de désinfecter une plaie sur les fesses de son mari. Elle expliqua que la majorité des bombes était tombée autour du village. Un peu plus loin, la mère Girème pleurait la mort d'un être cher... Maman s'inquiéta si cette personne était morte de peur... alors que la pauvre malheureuse victime gisait au bout d'un rang de vigne tuée par un éclat de bombe.

De notre côté, lorsque tout danger parut écarté, les enseignants nous firent mettre en rangs afin de procéder à l'appel. Comme tout était en ordre, nous avons regagné l'école où de nombreux parents inquiets attendaient.

Ma mère et mon oncle, devenus plus réalistes par le spectacle qui s'était imposé à eux, rentrèrent rapidement à la maison où nous étions heureux de nous retrouver tous indemnes. Mon père nous ayant rejoints, mes parents décidèrent que mes frères et moi irions passer quelques jours chez une vieille tante.

Ce fut à pied et en famille que nous sommes allés rejoindre le tonton Eugène et la tante Julia. Quelques vieilles bâtisses, habitées par de vieilles personnes, formaient le village de chez Durand. Un chemin de terre conduisait à une maison basse accolée au chai à vin et à la bergerie. Les portes et les fenêtres étaient peintes en gris-bleu, les murs blanchis au lait de chaux.

L'oncle Eugène était déjà rentré dans la maison avec mes parents, sans trop se soucier de nous. La discussion allait bon train sur les événements de la matinée.

« Il ne faut pas se laisser abattre, vous avez eu chaud, un verre à boire ne sera pas de refus ».

Tout en tenant ces propos, il sortit des verres du buffet et s'adressant à nous :

« Le vin rouge n'est pas encore une boisson pour vous les drôles, je vais vous servir de l'eau fraîche ».

Le tonton se dirigea vers un recoin, près de la porte d'entrée, où se dissimulait un évier de pierre sur lequel s'appuyait un seau de bois cerclé, chevauché par une cassote. Il prit cet instrument par le long tuyau, l'utilisant comme une louche, il emplit un pichet d'eau en nous lançant joyeusement :

« N'en buvez pas trop c'est de l'eau de vie de grenouille cela pourrait vous monter à la tête ».

Puis s'adressant à nos parents :

« Nous on se contentera de tisane de souchots ». C'était l'une de ces appellations subtiles qu'avaient coutume d'employer nos braves paysans charentais pour désigner le vin. Il emporta une bouteille, culottée comme un pipe de matelot et se dirigea vers la porte.

S'adressant à notre mère :

« Tu la connais, Renée, la tante ne devrait pas tarder à rentrer avec ses ouèyes, elle n'est jamais pressée, elle n'a pas changé. Ici les drôles, il faudra vous habituer, on marche à l'heure ancienne. Les boches ont beau avoir un führer et une grande armée, ils ne feront pas lever le soleil plus tôt... ».

En attendant le retour du tonton, les parents en profitèrent pour nous faire les recommandations d'usage, la politesse, l'obéissance, la sagesse et l'absence de disputes devaient être la panoplie de parfaits pensionnaires. L'oncle Eugène ne tarda pas à revenir, montrant fièrement sa bouteille ;

« Goûtez moi ça! Ce serait dommage que ce vin soit bu par des sots ».

Puis, joignant le geste à la parole, il versa quelques gouttes dans son verre, emplit généreusement les autres en finissant par le sien. Reposant la bouteille sur la table et, saisissant son godet avec admiration, il trinqua à la fin de cette putain de guerre.

Intimidé et quelque peu inquiet sur ce qui nous attendait, je m'amusais à descendre et remonter ma chaussette. J'avisais une mouche qui voletait bruyamment dans la pièce, heurtant les vitres avec un bruit mat, je regardais le plafond fumé, sa grosse poutre d'où pendaient deux attrape-mouches. Quelques insectes malheureux s'étaient englués sur ce ruban jaune, pouah!...

Au lointain, des bêlements me sortirent de ma rêverie... Mes frères regardèrent nos parents avec des yeux interrogateurs. L'autorisation d'aller au devant de la bergère nous fut donnée. Sitôt dehors, sur le chemin qui monte, j'apercevais le troupeau de moutons, masse claire et compacte, contrastant avec la silhouette noire de la tante se profilant sur l'horizon. A notre arrivée, les brebis du premier rang s'arrêtèrent, dressant la tête, oreilles horizontales, découvrant leurs poitrails laineux. Cet arrêt provoqua une pagaille à l'arrière, les animaux se heurtant les uns les autres, essayant de passer leur cou au dessus des croupes de leurs compagnes.

La tante leva la tête coiffée d'une quichenotte qui nous dissimulait son visage. Elle agita son bâton vers le ciel en guise de reconnaissance, nous fit signe de nous mettre de côté afin de laisser progresser les bêtes. Les moutons pressés de l'arrière, reprirent leur marche et leurs bêlements, martelant le chemin de leurs sabots dans un nuage de poussière. Ils connaissaient la route et entrèrent naturellement dans la bergerie. C'est un petit réduit, au sol jonché de paille, éclairé par une minuscule ouverture ménagée dans le mur.

Tante Julia referma la porte, en la verrouillant à l'aide d'un cylindre de bois qu'elle emprisonna dans un anneau métallique scellé dans la pierre. Maintenant elle pouvait s'épancher, elle retira sa coiffure, nous embrassa et, en patois, seule langue qu'elle connaissait, nous invita à entrer dans la maison.

Il fut question de notre séjour dont la durée restait tributaire du train blindé. Le problème semblait être le couchage. Question vite résolue nous irions chez Evangéline une voisine. Rien que l'évocation d'un tel prénom nous donna envie de rire.

Assis sur ma chaise, je découvrais Tante dans son univers. Elle allait et venait, tout en alimentant la conversation avec des expressions aux accents du terroir. C'était une drôle de petite bonne femme au visage ridé comme une pomme après l'hiver. Elle était vêtue d'une robe noire et d'un tablier de même couleur qui lui descendaient jusqu'aux pieds.

La journée avait été longue et fatigante, nous avions hâte d'aller dormir. Ce n'était pas sans une certaine inquiétude... Tante nous conduisit chez Evangéline. Là quel ne fut pas notre émerveillement ! La chambre possédait trois grands lits surmontés de rideaux à fleurs. Je compris alors que pour se hisser sur de telles couches il était indispensable d'utiliser une chaise comme escabeau.

Une fois déshabillés, nous nous sommes mis au lit et je demandais à la mère Evangéline si elle pouvait me border, elle fut très surprise par ce vocabulaire qu'elle ne comprenait pas. A force d'explications et de mimique son visage s'illumina :

« Tu veux que j'te rôle, mon drôle peur pas cheire dans la *v'lène dau lit* ? ».

Ce fut sur ces paroles que nous tirâmes le rideau tout en nous souhaitons bonne nuit. Le corps enfoncé dans une litière de plume, je m'endormis en respirant une odeur qui fleurait bon la tisane et le vieux tissu.

Le lendemain matin, en arrivant chez tante, des tartines de pain recouvertes de graton nous attendaient. Dehors le soleil, de ses rayons complices, nous incitait à une promenade exploratoire...

Tout était à découvrir, au sommet du routin on dominait à perte de vue le village et les environs. La nature exhalait ses senteurs dans un camaïeu de verdure. Le calme de la campagne nous enivrait. Du loin nous parvenait le bruit d'une faucheuse mécanique. Oubliée la guerre... Oubliée l'école... nous étions ivres d'espace et de liberté.

Nous surprénions parfois l'oncle Eugène dans des activités particulières, tel que le taillage du tabac (cultivé clandestinement). Après avoir aiguisé son rasoir à main, il prenait une feuille de tabac séchée, roulée très serrée, l'appliquait sur une planche en bois, la tranchait finement ce qui compléterait avantageusement la « décade », maigre attribution légale du tabac. Cette époque troublée voyait régner en maître l'esprit frondeur et son corollaire l'imagination. D'autres fois, il nous entretenait des étoiles, nous parlait de Peugase ou d'Altaïr ...

Le village ne manquait pas de personnages pittoresques. Le père Pinaud, paralysé de la parole, ne communiquait à son entourage que par gestes et surtout par écrit, avec une craie, sur la plaque du foyer de la cheminée. Il lui arrivait souvent d'enguirlander sa femme de cette manière, ce qui nous amusait beaucoup ...

Près de chez tante logeait une malheureuse personne atteinte de folie qui, sur son fauteuil, criait : « *Palmade jh' vous emmeurde !* ». Et, reprenant son souffle, variant son registre, « *maintenant jh' vas t'dire tu, Palmade jh' t'emmeurde !* ». Pauvre femme...

Nous eûmes droit, après de nombreuses recommandations, à feuilleter les livres reçus en prix par le cousin René, l'enfant unique de la maison. Ces livres, nous en connaissions la présentation traditionnelle, une couverture rouge souvent ornée d'enluminures dorées comme l'était toujours la tranche des pages. À l'intérieur, collée sur la page de garde, un rectangle de papier blanc : Ecole Publique, de garçons ou de filles, de... cours... Prix accordé à l'élève...

Tante Julia les tenait à l'abri dans sa chambre. Je ne saurais décrire cette pièce car chez Durand comme dans nos campagnes à l'époque, ce lieu était aussi secret qu'un sanctuaire.

Parfois nous devons réfléchir aux devinettes que nous soumettait la tante, formulée en patois qu'elle maîtrisait à merveille : « *Qu'é tout qui monte su soun' âne peur pisser ?... Ol est la cassotte... Négro dit à rougheau si mon thiu défonce t'es foutu ?... Ol est l'pot avour thieu bouillon qui s'adeurse au feu ...* ».

Mais tout a une fin, le train blindé stationnait toujours dans le calme et l'indifférence retrouvés. Il fallut retourner à la maison vivre d'une manière plus conformiste. Cette péripétie guerrière ne fut pour nous, les enfants, qu'un intermède, une sorte d'école buissonnière ...

Les compas du forestier Christian Maîtreau

L'article est visible sur le site du Boutillon en cliquant :

<http://journalboutillon.com/wp-content/uploads/2016/11/page-compas-Forestier-1.pdf>

Raimond de Jonzac Jean-Bernard Papi

L'écran de télévision nous avait emmenés en Tchétchénie et on s'y battait, bon sang, faut voir comme ! On voyait une rue défoncée par les obus, des maisons sans toiture, des fenêtres éventrées et au premier plan un gros général ventru avec sa chapka enfoncée jusqu'aux oreilles. Ce gros général expliquait, en tchéchène, que la guerre qu'il menait était une bonne guerre qui profiterait bien au peuple et qu'il y avait tout lieu de s'en réjouir.

Mais de ce général je m'en fichais comme de ma première chemise, car derrière lui, à bonne distance et près d'un camion, j'avais reconnu Raimond sale comme un bouc et pas rasé de huit jours. Raimond en Tchétchénie ? Il y avait de quoi rigoler ! Justement il rigolait Raimond en montrant ses chicots. Lui aussi, comme son général, avait une chapka enfoncée jusqu'aux yeux, une vareuse crasseuse boutonnée sous le menton et de grosses bottes fourrées avec lesquelles il pataugeait dans la boue de Grozny. Il tenait aussi une Kalachnikov M8 et un gros poignard Customs était passé dans sa ceinture. Sacré Raimond, en Tchétchénie à faire le mercenaire ! Pas croyable ! Je téléphonai à sa mère.

- J'ai vu Raimond à la télé, sur la Une
- Ouais !
- C'est tout ce que ça vous fait de le savoir là-bas ?
- Ouais !

Pas causante la vieille. Elle se méfiait de moi faut croire. On s'était engagés dans les paras ensemble Raimond et moi, elle n'avait pas aimé. Au bout de quinze ans on avait quitté l'armée. Nous n'étions pas parvenus à grimper plus haut que caporal. Quinze ans dans le même magasin à distribuer des godasses et des bérets aux engagés. Puis on s'était quittés, j'étais retourné dans mon bled, près de Rochefort, et il était resté sur place, dans la garnison. Il connaissait du monde dans le quartier Ouest, près du port et pensait s'embaucher comme matelot. Et aujourd'hui il est en Tchétchénie ! Sacré Raimond !

Une semaine plus tard, sur la Une, le Sentier Lumineux en la personne du Commandant Marcos, maigre comme une blatte, le chapeau de brousse rabattu sur les yeux et un foulard rouge sur le bas du visage, interviewé dans une forêt de bananiers. Il racontait qu'il se battait pour le peuple mais qu'il était obligé de temps en temps de brûler quelques villages, au nom du peuple justement. Et derrière lui, à moitié caché par un bananier, hilare et pas rasé de huit jours, toujours aussi édenté, mon Raimond, le chapeau de brousse enfoncé jusqu'aux yeux, les épaules sous un poncho et la kalach à la main.

Je téléphone à sa mère.

- Vous avez vu, Raimond, en Amérique du Sud ?
- Ouais !
- Ça n'a pas l'air de vous réjouir ?
- Non !
- Bon et ben bonsoir madame.

Pas plus causante que la dernière fois, la vioque. Bon, passe une semaine ou deux et en Afrique, derrière un gros négro à lunette qui massacrait les siens pour leur bonheur, qu'est-ce que je vois ? Vous avez deviné, mon Raimond, bronzé outrageusement et pas rasé, emballé dans un boubou crasseux et la kalachnikov à l'épaule. Je téléphone à sa mère.

- Vous avez vu Raimond, sur la Une ?
- Ouais.
- En Afrique, non ? Au Nigeria me semble même ?
- Ouais mon gars, au Nigeria mais tu ne vas pas me faire chier à chaque fois que tu verras Raimond à la télé, dit donc, j'espère ?
- Pourquoi ça ? je bégaye.
- Parce que le Raimond il a trouvé un boulot pépère mais confidentiel et que toi, avec ta connerie et ta grande gueule, tu vas tout foutre par terre.

Acerbe et pas discoureuse la vieille ; elle n'a rien voulu me dire de plus.

Une semaine après, Raimond en tenue de combat vert-pomme est assis sur un tronc d'arbre abattu, piochant des doigts dans un bol de riz derrière une troupe de Khmers rouges, pas rasé, sa kalachnikov entre les jambes, avec des tongs orange aux pieds. Zut je me dis, faut que je sache. J'ai téléphoné à la Une. Ils m'ont tout de suite embauché quand ils ont su que j'étais un copain de Raimond. C'est un boulot qui a de l'avenir, m'a dit le gars qui m'a fait signer mon contrat.

Maintenant, j'ai moi aussi ma Kalachnikov, une fausse naturellement, et mon poignard Customs. Toutes les semaines ou presque on participe à une interview pour la Une. Quand c'est dans la boîte, Raimond et moi nous rendons nos costumes, notre fusil mitrailleur et notre poignard et nous quittons les Buttes-Chaumont.

Pour nous remettre les idées en place, avec les cadreurs et les preneurs de sons, on se retrouve dans le bistrot de la mère Mainard à deux pas pour boire un verre et manger le steak-frites maison aux frais de la télé.

Mercenaire sur la Une c'est le top, c'est moi qui vous le dis !

Ine affaire de r'lijhion Maît' Piârre

Il s'appelle Zidore, mais les gens, au village, le surnomment « La Soutane ». Quand il était *in p'tit drôle*, il était toujours *saqué* à l'église, et depuis ce temps, *o y at pâ passé* : tous les dimanches, et même en semaine, il va à la messe. Il faut dire, mes bons amis, que le vieux curé est « de l'ancien temps », il porte la soutane et dit la messe en latin ! Et ça lui plaît, à Zidore !

- *O-l'é jholi in thiuré en soutane, qu'i dit, o-l'é coum' in uniforme et coum' thieû o-l'é-t-ézit à r'queneûte.*

Zidore n'est pas un mauvais homme, il est, comme on dit en langage saintongeais, *in orijhinau*. La religion, c'est son idée fixe : il ne comprend pas, quand certains de ses compatriotes lui disent qu'ils ne croient pas en l'existence de Dieu. Pour lui, Dieu existe, c'est une évidence.

Un jour, il est monté à Paris pour participer à une « manif pour tous », et il en est revenu enchanté.

- *Jh'ai rencontré Frigide Barjot et Christine Boutin, qu'i dit, dés bounes chrétiennes, qui mériteriant d'éte canonisées !*

Au café du père Labisse, en face de l'église, il y a trois retraités qui ont l'habitude de se retrouver pour passer le temps : le père Chabrot, l'ancien maréchal-ferrant, *que le monde app'lant « Buff'rouille »*, le vieux Piroulet, qui a été facteur, *châffré « Va d' son pied »*, et Marcoulet ou « *Thiure-poche* », le percepteur en retraite.

- *Troués chétis, dit Léonie, ine des plus belles losses dau villajhe, troués chétis, qui créyant en reun, qu'allant jhamai à la mésie, qu'avant teurjhou la pire salée et qui sonjhant qu'à manghé et à bouère.*

Quand ils voient passer Zidore, ils ont l'habitude de le héler, histoire de passer un bon moment, et celui-ci ne se fait pas prier pour se faire offrir quelques verres de vin. Il a le vin euphorique, et plus il boit plus sa langue se délie, à la grande joie des trois autres.

- *Alors, dit Piroulet, qu'êt-ou qu' tu nous raconte aneut ! Té, bouét don in cot d'abord !*

Et il commande une autre bouteille au père Labisse qui a, il faut le reconnaître, *l' pu bon vin bian dau canton, in sauvignon qu'a néssu dau couté d' Jhonzat.*

- *Jhe bouét, dit Zidore, à l'aléction de Trump cheû lés Américains. Anvec li et Poutine cheû les Russes, le monde é sauvé ! O faurait in houme oub' ine fumelle de thièle estaméle cheû nous aûte, en France, o-l'érait meûx, jh' vous en répond !*

Et nos trois compères remplissent le verre, le font parler, ce qui fait que lorsqu'il rentre chez lui, *soûl coum' in dogue*, il est accueilli par une Mariette *en peutrasse* qui lui passe *ine avoinée*.

Mariette, c'est sa femme, sa *bourjhoise*, sa *malaisie*. Buffe-rouille, qui était amoureux d'elle, autrefois, avant qu'elle épouse Zidore, raconte :

- *A-l' était ine jholie drôlesse aut' fouès, asteur a r'sembye au fanâ d'Ébion, qu'est pu groû dans son mitan que dans l' jhâut et dans l' bas. Peur se rajhèn'zi, a porte des cotyon au-dessus dés jh'neuil, et a se fait deux jholies tresses su l' calâ, qui descendant le long dés oum'role, coum' les jhène drôlesse. Mais o la rend pas mé agrâlante !*

Un jour, le vieux curé partit à la maison de retraite de Voiville, à côté de Saintes, et il en arriva un nouveau : un grand gars, qui avait joué autrefois troisième ligne dans l'équipe de rugby du Stade Rochelais. Les villageois furent surpris :

- *Farceur, qu'i diziant, i-l' é jhâut coum' le popyion dau père Lagrole et larjhe en proportion !*

Mais il était en civil, il ne portait pas la soutane, *in thiuré moudarne m'en doute !* Seule une croix autour du cou montrait qu'il était prêtre. Zidore fut inquiet, mais il ne dit rien, il avait peur de se frotter à *thieû grand biton*.

A la messe du dimanche, beaucoup d'habitants assistèrent, pour voir comment allait se comporter ce nouveau curé. Nos trois compères vinrent également, par curiosité, après une petite halte chez le père Labisse pour se rafraichir le gosier.

Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, le curé commença son sermon, dans lequel il était question de l'eau qui avait été *teurvirée* en vin par Jésus, et il faut dire que cette affaire intéressait fortement les *boué-sans-soué* qui étaient dans l'église.

- *Jh' me d'mande, dit Buffe-rouille, le forgeron, coument Jhésus a fait ine affaire de minme ! Jh'aim'rit beun zou faire, moué tou !*

Le curé avait une voix forte, qui portait haut dans cette petite église, ce qui impressionna les paroissiens, plutôt habitués à la voix chevrotante du prédécesseur.

Pour Zidore, l'inquiétude se transforma en effroi. Finis les *dominus vobiscum* et les *pater noster*, le curé parlait en français ! Et ça, Zidore ne le supporta pas. Le latin, il ne le comprenait pas bien, mais cela n'avait pas d'importance, c'est en latin qu'il fallait dire la messe ! Une messe en latin, ça a quand même de la gueule, comme disait Georges Brassens dans une de ses chansons !

- *Avant, qu'i dizait, jh'aviont l' « agnus Dei », jh'étiont content de zou entend', asteur o l'é question de l' « agneau de Dieu » ! Agneau ! O m' fait penser à des coût'lettes anvec des monjhettes de Pont l'Abbé !*

Et pourtant ce nouveau curé commençait à avoir du succès, et les paroissiens étaient de plus en plus nombreux à la messe. Les femmes surtout, et pas seulement les jeunes ! Elles demandaient la confession, même si elles n'avaient rien de grave à se reprocher, et le dimanche elles faisaient la queue pour recevoir l'hostie de la communion.

Un dimanche, la messe venait à peine de commencer, lorsque la porte de l'église s'ouvrit brusquement, et Zidore apparut, habillé d'une soutane, et *huchant* des *Deo gratias* et des *Dominus vobiscum*, au grand étonnement des fidèles.

La suite, c'est Léonie qui la raconte :

- *Le thiuré partit d'in randon, attrapit Zidore peur la soutane, et le foutit dhors, voure thieû peur' sabiâ fazit in éparis su la piace dau villajhe. Ah ! més peur' z'enfants ! Zidore à piat vente, la soutane rel'vée su son canneçon-t-à fieurs ... O fait qu' lés bitons qu'étiant à minme à bouère au café dau père Labisse sortiant peur vouère thieû drigail et s' copiant l' vente de rire.*

- *Dépeu thieû temps, reprend Buffe-rouille, i va pu à la mésse au villajhe, i va dan ine chapelle là voure les intégriss' causant en latin et s'habeuillant en robe nègue !*

Mais les problèmes n'étaient pas terminés, pour ce pauvre Zidore. Car c'est à sa *bourjhoise*, à cette pauvre Mariette, que le nouveau curé s'attaqua. Il faut dire qu'elle se prenait pour une grande cantatrice, et comme La Castafiore dans les albums de Tintin, dont elle était une grande admiratrice, elle s'entraînait à chanter « L'air des bijoux » de Gounod, en laissant ouvertes les fenêtres de sa maison, *peur que l' monde l'entendiant*. Mais elle chantait faux, et les gens qui passaient dans la rue préféraient changer de trottoir en se bouchant les oreilles. Nos trois compères l'avaient baptisée « La Castafolle ».

Personne n'osait lui dire qu'elle chantait faux. Zidore, lui, la comparait à un rossignol. L'amour efface tous les défauts, c'est bien connu ! Le problème, c'est qu'elle faisait partie de la chorale, à l'église, et sa voix dominait celle de tous les autres. Le vieux curé avait laissé faire, car il était sourd comme un pot. Mais pour le nouveau, ce fut une autre affaire. Excédé d'entendre la chorale massacrer, à chaque messe, « Oh Père je suis ton enfant », il prit la décision d'écarter Mariette, au grand soulagement des autres choristes.

Vexée, elle accompagne désormais son mari à la messe chez les intégristes, qui ont ainsi gagné deux adeptes. Le curé a demandé à une jeune femme qu'il connaît bien, qui exerce le métier de professeur de musique au collège de Jonzac, de s'occuper de la chorale.

Zidore, avec la Mariette, en douze années de vie commune, *i-l'avant fait onze drôle : les dornier étiant des beussons.*

- *L' monde dizant qu'i-l'é « bon-t-à reun », sauf à faire des quenailles, dit Léonie. Mais jh'en ai causé avec la Mariette, et jh' sais qu'a-l'en é r'saziée de thiellés gueurnes d'en-neût qu'arrivant tous les ans.*

Zidore était contre la pilule et les préservatifs.

- *Lés préservatifs, qu'i dizait, jh'en veux pâ, o-l'é-t-interdit peur l'éyise, et lés pinules otou ! Lés drôles, i v'nant pac' que l' Bon Yeu lés a voulus !*

- *Et peurtant, zi répounit Marcoulet peur le provoqué, dépeû thieûq' temps, le Pape arait dit que n'on pouvait se sarvi dés préservatifs si o s' trouve à l'adon.*

- *O s' peut pas, dizait Zidore, o s' peut pas que l' Pape dississe ine affaire de minme. Jh' peux pas zou crère. Lés jhônau dizant des menteries !*

Mais Mariette s'était mise à prendre la pilule sans en parler à *soun houme*, et *dépeu troués ans, o naissait pu d' drôle. Tout le villajhe zou savait, excepté Zidore. Et quant le monde, peur se fout' de li, zi d'mandiant coument il avait fait peur arrêté d'avouère des qu'nailles, i répounait :*

- *Jh'ai in segret !*

Un beau jour, nos trois compères invitèrent Zidore chez le père Labisse, et après quatre à cinq verres de *vin bian*, ils lui demandèrent :

- *Allez, dis nous ton segret !*

- *Eh beun vouèlà qu'o répounit Zidore. Quant jh' fazont nous p'tites affaires avec Mariette, ine foués peur semaine, le sam'di au sèr, que jh' sont saqué dan lés bâlins, que jh' nous sont accoubié et qu'o-l'aboute bin coum' o faut, dès que jh' sens qu'o coumince à bouilli là-d'dans, jhe zou sors peurcipitament, avant qu'o bronze ! Lés savant dizant qu'o s'appeule le « coïtus interruptus ». O peut pas ét' mauvais pus qu'o-l'é dau latin ! O-l'é-t-ine méthode efficace !*

Les aute se copiant le vent' de rire. Buff' rouille, qu'é le pu chéti des trouès, zi répounit :

- *Vouais, ta méthode a-l'é coum' le Pape ... a-l'é-t-infaillib' !*

Thiuré : curé, prêtre.

Ézit : facile.

R'queneûte : reconnaître.

Losse : mauvaise langue, médisante.

Chéti : mauvais garçon.

Aneut : aujourd'hui.

Estaméle : race, espèce.

Peutrasse : colère.

Malaisie : femme qui n'a pas très bon caractère.

Faná d'Ébion : fanal d'Ébéon, pile gallo-romaine sur la route de Saintes à Aulnay de Saintonge.

Rajhénzi : rajeunir.

Cotyon : cotillons.

Jheneuil : genoux.

Calâ : tête, crâne.

Oumerole : oreille.
Agrâlante : aimable.
Jhaût : haut.
Popyon : peuplier.
Teurvîré : transformer.
Huchant : criant.
Parti d'in randon : partir d'une seule traite, rapidement.
Dhîors : dehors.
Sabiâ : imbécile.
Faire in éparis : tomber et s'étaler de tout son long.
Drigail : bazar.
Beussions : jumeaux.
Quenaille : enfant.
Gueurne d'enneût : graine d'ennui (en parlant des enfants).
Si o s'trouve à l'adon : si les circonstances le permettent, si c'est nécessaire.
Sêr : soir.
Bâlin : drap.
Accoubié : accoupler.
Abouté : joindre.
Bronzé : déborder.

Des nouvelles du pays

Goulebenéze à Saint Hilaire de Villefranche



Dans le cadre de « L'automne de Carphil », le 18 novembre, Pierre Péronneau et Bruno Rousse (Nono Saute palisse) ont parlé de Goulebenéze, au Bar Le Saint Hilaire. Une cinquantaine de personnes étaient venues pour écouter Pierre parler de son grand-père et Nono chanter des chansons du grand Saintonguais.

La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance, et fut conclue par une délicieuse pomme cuite à la cannelle, avec un verre de vin chaud.

Dans la page Facebook du Boutillon, vous pouvez consulter l'article de Pierrette Laclie (l'Angérien libre du 25 novembre).

Après-midi folklorique chez les Efourneigas

Malgré un ciel bien chargé et quelques gouttes ce dimanche 6 novembre 2016, près de 300 spectateurs sont venus assister à un après-midi folklorique proposé par le Groupe "Les Efourneigas" et ses Drôles qui, à l'occasion, accueillait le groupe du Tarn et Garonne "Les Danseurs du Quercy".

Les festivités avaient pourtant déjà commencé la veille avec des animations dans différents centres commerciaux de Royan, Semussac et Meschers s/Gironde et une soirée conviviale durant laquelle les groupes ont su préparer le final du spectacle. A l'issue de cette journée bien chargée les Danseurs du Quercy ont enfin pu trouver un lit bien douillet chez nos amis des Efourneigas.

Le dimanche Karine, la Présidente des "Efourneigas" et également présentatrice pour l'occasion, déclare le spectacle ouvert 15 heures. Le spectacle s'est déroulé comme d'habitude en deux "buffées", au cours desquelles se sont entremêlés



danses, sketches et chants saintonguais et occitans.

Nos amis du Quercy ont enchanté les spectateurs avec leurs bourrées, valse, quadrette, mazurka, pastourelle et rondo riches en couleurs et en fantaisie. Leur mission de promouvoir la culture occitane fut une réelle réussite.

Le répertoire de nos amis des Efourneigas a réussi également à combler les spectateurs avec cette année l'arrivée de 5 nouveaux p'tits Drôles et Drôlesses qui affrontaient pour la première fois le public. Leur mine enjouée durant les sketches en patois et leurs danses enfantines ont enthousiasmé le public.

Le final avec les deux groupes réunis est toujours un moment privilégié avec les traditionnels morceaux en commun "Le Brando", "Le Cabinet de ma grand-mère" et la Farandole. Certains spectateurs enchantés par la prestation des deux groupes n'ont pas hésité à se joindre aux danseurs.



Et enfin, la traditionnelle photo de groupe qui clôt le spectacle attire généralement son lot de photographes amateurs, histoire de garder de bons souvenirs de ces échanges.



Evelyne Dezandre et Karine Machefert (Les Efourneiges)

15^{ème} salon du livre des droits de l'homme et de la solidarité



Didier Catineau et Antoine Égéa

Le 15^{ème} salon du livre des droits de l'homme et de la solidarité s'est ouvert à l'Abbaye aux Dames de Saintes le 9 décembre 2016 sous le thème : « Il y a 80 ans, le Front populaire ».

Ce salon annuel est une excellente chose. Les droits de l'homme, c'est une notion qui n'est ni de droite ni de gauche, elle est universelle. Il est bon de la mettre en valeur, au moment où tant d'exactions sont commises en Afrique et au Proche-Orient, et même dans des pays dits civilisés d'Amérique, d'Europe ou d'Asie.

Quant au Front populaire, il fait partie de notre histoire. C'est lui qui a déclenché les avancées sociales, obtenues avec beaucoup de difficultés, et qui ont été améliorées ensuite grâce à l'action syndicale et à celle du peuple dans la rue.

La foule était nombreuse pour l'inauguration de cette manifestation, en

présence de Jean-Yves Boiffier, Président de la FACELS (Fédération des Associations de Culture Et de Loisirs et de Solidarité), de Jacky Émon, Conseiller Régional, qui représentait Alain Rousset, d'Antoine Égéa, Président de l'association « La Roue » et de la députée Catherine Quéré.

L'invitée d'honneur fut Chloé Verlhac, épouse de Tignous, le dessinateur qui fut lâchement assassiné, le 7 janvier 2015, lors de l'attaque de Charly Hebdo. Elle a fait un discours très émouvant en rappelant la mémoire de son mari.

La salle était décorée par des affiches rappelant les mouvements sociaux, notamment les grèves aux ateliers de chemin de fer de Saintes. Et par des dessins d'Alexis Ferrier.

Plusieurs conférences ont été organisées : l'histoire du Front populaire, la protection sociale de 1936 à nos jours, l'Espagne du Frente popular à Podemos.

Le samedi 10 décembre à 20 h 30, un concert d'Omar Contreras s'est



De gauche à droite : Agathe Morin, Jacky Émon, Chloé Verlhac, Jean-Yves Boiffier et Catherine Quéré



déroulé : pour entrer, il fallait simplement déposer un jouet neuf.

Un ouvrage a été réalisé pour l'occasion de cette manifestation : « Saintes sous le front populaire, la vie était à eux ». Les auteurs étaient Agathe et Frédéric Morin et Didier Catineau. Le livre est en vente 10 euros.

Un livre passionnant, qui retrace la vie des hommes et des femmes qui ont animé la vie politique et syndicale saintaise pendant la période 1933-1939. Je citerai par exemple André Maudet, qui deviendra maire de Saintes après la guerre, sa femme Paulette, Yvette Rousseau, Jean et Pierrette Papeau, et bien d'autres, y compris Goulebenéze.

Maït' Piàrrre

A propos ... du Boutillon n° 50 Maît' Piârre

Le trois-six

Commentaire de Michèle Barranger :

Très intéressant, ce Bouthion, et je ne sais pas si ce sera utile, mais je viens apporter une précision sur le 3/6. Quand le Gedar (1) de Matha a édité le livre "Elles savent...la pierre, l'eau, le vin, le raisin", à propos de Ballans, voici ce qu'on a écrit pages 98 et 99:

« On parle d'une très belle maison recouverte d'ardoises avec une pub sur le toit : " Travaux faits et garantis par Berbinaud le 16 octobre 1878".

.../... A l'époque où un riche marchand auvergnat, spécialisé dans le commerce des étoffes l'a fait construire pour sa maîtresse, le phylloxéra était en train de dévaster le vignoble. L'eau-de-vie de Cognac devient une denrée si précieuse qu'elle se monnaie à prix d'or. C'est alors que le goût pour les combines et l'appât du gain attirent les escrocs. Ce commerçant fortuné devait en faire partie puisque son souvenir le désigne encore comme l'un des trafiquants d'eau-de-vie de la région. Grâce à un procédé frauduleux, il obtenait un tord-boyaux que l'on appelait " les Trois-Six". La technique consistait à couper l'authentique eau-de-vie des Charentes de trois mesures d'alcool médiocre et de six mesures d'eau.

De cette substance il tirait un profit avantageux en la revendant comme une véritable eau-de-vie de Cognac. Un "petit commerce" illégal et lucratif mais qui, en son temps, fit école pendant de très nombreuses années. A tel point que le cognac faillit perdre sa spécificité locale et fut menacé de devenir un alcool comme les autres.

Tel était le petit jeu auquel cet Auvergnat s'adonnait dans l'ombre, depuis cette maison bâtie pour abriter des amours, elles aussi, clandestines ! ».

(1) Groupe d'Échanges, de Développement et d'Animation Rurale.

Commentaire complémentaire de Charly Grenon, concernant cet « alcool pour nègres »



L'Antillais Paul Grenon (photo ci-contre) rencontra mon grand-père à La Pallice sur la fin de la guerre de 14, d'où le roman de Lucile Girrebeuk « Le Blanc et le Noir ». Ses arrière grands-parents étaient Félix Grenon et Sophie Imalla, « nés en Afrique de parents inconnus ».

Lorsque l'esclavage fut définitivement aboli, on dut donner un état-civil à ces malheureux, et beaucoup prenaient le patronyme du planteur qui les employait.

Il y eut, dès le départ, beaucoup de filles dans cette famille. Moins chère à l'achat, la main d'œuvre féminine était réellement appréciée. Elle était utile pour la cueillette des cerises de café et leur transformation en grains marchands.

J'ai retrouvé ces « Gueurnons nègues » et entretenu une correspondance avec eux jusqu'en 1965. Dire qu'il avait peut-être suffi d'une poignée de verroterie ou d'une bouteille de trois-six pour arracher leurs bisaïeux à leur terre natale et en faire de bons chrétiens

corvéables à merci ...

Il était indispensable de donner une âme à ces « sauvages », car l'Église soutenait qu'ils étaient des animaux, des bêtes de somme. S'ils donnaient satisfaction à leurs propriétaires et maîtres en se crevant au travail, ils assuraient leur salut et pouvaient, à la rigueur, recevoir le baptême. Bien entendu, leur maître continuait à avoir, sur eux, tous les droits y compris celui de cuisson.

C'était beau, la supériorité de la race blanche sur toutes les autres, sur la noire en particulier. Grandeur des valeurs civilisatrices occidentales judéo-chrétiennes, favorisées par les missionnaires auprès des « peuplades » inférieures, puis par les grands hommes, de droite comme de gauche, pour le prestige de « l'Empire colonial français ». N'oublions pas que Jules Ferry, par exemple, promoteur des lois laïques, fut aussi ministre des Colonies.

Grâce à lui, et à d'autres, des générations de Noirs et d'Arabes ont énoncé « Nos ancêtres les Gaulois » que l'Instruction publique française leur enseignait sans discernement aucun, dans ses lointaines « possessions ».

Quelques expressions saintongeaises

Toujours de notre ami **Charly Grenon** :

On disait d'un chenassier : « Il é pointu coum' in chin jhaune ».

Ine jholie drôlesse, oui, mais également « ine drôlesse qu'a point fret aux euils », « qu'a l'euil bin copé », « ... qu'a des euils à faire sauter les boutons d'ine brayette » ...

L'instituteur cocufié par le curé était châfré « Corne douce ».

On donnait des coups d'aiguille à reprendre dans les boudins afin qu'ils n'éclatent pas et, ce faisant, il fallait nommer tous ceux « qui zou étiant ». Je crois que c'est Doussinet, précisément, qui rapporte ce curieux usage : « Cothiu, cornâ/ Que les boudins ne queuvant pas/ Tous les cothius sont à Peymorâ ».

Et ceux de Puymoreau répondaient : « A La Rochette/ Y en a pas tant/ Pace que le bourg est pas si grand ... ».

Moi, je fais toujours le rite avec les boudins dau « chertiutier », mais j'ai renoncé à nommer qui que ce soit : ils sont aujourd'hui trop nombreux, et j'aurais peur d'en oublier !

Michel Lis, le jardinier du bonheur **Didier Catineau**

Madeleine Chapsal le surnomme « le jardinier du bonheur ». Et Michel Lis de rajouter que le jardinier est maître dans son jardin et que la seule règle qu'il respecte est celle de la nature. Depuis que notre jardinier-reporter vit en Saintonge, chaque année voit la sortie d'un ou deux ouvrages vantant souvent les mérites de la Saintonge, souvent aussi ceux des plantes et des fleurs du jardin, toujours avec humour et à propos. Michel connaît bien les Saintongeais, les aime et sait parfaitement bien les résumer : « Premier dans le combat, hardi dans les explorations, aventurier dont on retrouve des traces partout dans le monde, le Saintongeais ne montre pas ses qualités qu'il cache pour mieux les mettre en valeur au moment où il faut ». Il fait entrer le lecteur dans une dimension que peu d'écrivains régionaux ont su rendre.



« J'ai voulu plus tard poser sac à terre pour voyager, enfin, autour de mon jardin ! Le camélia m'a raconté le Japon, le géranium l'Afrique du Sud, le dahlia le Mexique, la pomme de terre et la capucine le Pérou ... Que de voyages ainsi ai-je fait en écoutant simplement les fleurs de mon jardin ».

Ganipotes et sorciers

Et comme si les fleurs ne suffisaient pas, Michel Lis vous emmènera découvrir les ganipotes, les sorciers et sorcières de notre Saintonge qui, si elle est taiseuse, n'en montre pas moins à celui qui sait la regarder. « Le vrai sorcier doit porter 'la marque du Diable' sur le cou : un œil rouge marqué en son milieu d'une patte de crapaud. Il a les yeux vairons, il boite et il louche. La sorcière, en plus, elle a des poils au menton, est vieille, a l'œil torve et elle aussi elle louche ».

L'homme avant tout

Dans ses textes alertes se succèdent avec bonheur : la pêche au maigre, les petits pois dans le bénitier, les jacasseries d'ajhasses, l'éloge de la caillebotte, le gentil fantôme du Douhet, les pierres d'hirondelle, les girouettes à plume, un drame à Saint-Eutrope, une gargouille à Saint-Pierre, les rosières, la jonchée et même le parapluie de René Caillié ! tous teintés d'humanisme et de bonne humeur.

« Voyager : ce qui importe est de se passionner pour les hommes et les femmes rencontrés, plutôt que pour les monuments. En une phrase, ils vous disent plus sur l'âme d'un pays que mille pierres vénérables, seulement témoins d'un passé alors que le voyage c'est avant tout partir à la recherche du présent. L'homme avant tout ».

Une philosophie de vie qui caractérise les Saintongeais que nous sommes et que Michel Lis a le talent de montrer sans fard : « Il faut savoir déguster la 'substantifique moelle' de ce qui nous entoure. A l'aube de la nouvelle saison, comme l'affirme Rabelais, 'vivez joyeux' ! ».

J'ai écrit ces quelques lignes il y a quelques années en guise de présentation à l'un des 10 livres sur lesquels nous avons travaillé Michel Lis et moi durant les six dernières années de sa vie passée dans notre Saintonge et qu'il aimait profondément.

C'est en avril 2009 que je pénétrai pour la première fois dans son bureau, tout au fond de son jardin, dans la ville de Saintes où il vivait avec son épouse Marlène.

Des préfaces, des articles pour des revues, des magazines nationaux, régionaux, locaux, nous ne pouvions plus les dénombrer tant notre appétit d'écriture était grand et notre envie de partage d'une culture qui nous collait à la peau était impérieux. Nous avons sillonné les routes de nos deux départements pour montrer les livres de Michel Lis dans des salons du livre, poussés la curiosité à visiter des artisans, à nous renseigner sur leur savoir-faire, parler aussi de fleurs, de végétaux et tout cela était ramené à pleines brassées pour que les auditeurs de France Bleu en profitent et aussi le livre qui était toujours en chantier. A peine terminé, un autre naissait.

Michel nous a quitté à l'âge de 78 ans le 9 juin 2015 et le silence semble s'être refermé sur lui. Il était temps, pour un moment du moins, de reparler de lui, entouré de ses amis, de ses lecteurs et auditeurs et aussi de ces Saintongeais qui suivaient Michel le jardinier alias Moustache Verte depuis de si longues années et qui aura donné à notre province un supplément d'intelligence et d'amour que nous devons prendre comme tels. Une manière de nous élever tant la connaissance de notre langue, de nos habitudes, de nos traditions, de notre façon de vivre et de penser sont indéniablement le meilleur moyen de nous montrer fiers d'être Saintongeais.

Dimanche 29 janvier 2017 à 14 heures 30 – Salle des fêtes de Chaniers

J'aurai le grand plaisir de diriger une série d'entretiens : « Ce que je sais de Michel Lis le jardinier alias Moustache Verte » accompagné par Marlène Lis et une grande partie de sa famille. J'évoquerai ces 6 années passées avec lui, Marlène parlera de son époux et de ses professions multiples qui en étonneront plus d'un.

Ceux qui ont connu Michel pourront évoquer également l'homme qu'il fut pour eux. Ce rendez-vous me paraissait indispensable avant que le temps ne vienne jouer son rôle inéluctable où l'oubli s'installe puis l'indifférence.

Cette après-midi est organisée grâce à la collaboration de la Médiathèque municipale de Chaniers « Dominique de Roux » et de l'association « L'esprit Saintongeais ».

Kétoukolé Jhoël

Résultats du kétoukolé n° 50

Thieu Kétoukolé là, mes bons émits, o l'é in cope ortijhes. Vous êtes cinq à avoir vu juste. On peut féliciter Evelyne Métivier, Jean Paul Dupont de La Tillée le roi de la petite reine, Thierry Delaunay l'animateur des soirées de St Césaire, Claude Moulineau notre fidèle Saintongeais expatrié à Montpellier, et enfin Michelle Barranger qu'était, *lé otou, coume mé au CEG de Matha, dans les années 60.*

Voici la réponse (à partager) de Michelle " Jh'en porfite peur vous açartainer éthy que l'"Quétoukolé ?", ol est in cope ortijhes, et jhe zou sais, parce que jh'ai assez r'gardé ma pauv' mère quant' jh'étais pa pu aute qu'in chat assis, boune ghens, dans thielle bujhabd'rie vour que la machine était rangée ! A fazait la misaille peur les canets et les pions, et à des cots, on tôrnait un moment la manivelle peur la soulager".

In p'tit en retard, soit le 28 Novembre, jh'avons eu otou ine bonne réponse de Claude Remaud qui habite impasse Trainebot à Matha. O



s'invente point !

Pour en savoir plus sur cet engin, in cot de mé je suis allé traîner mes bots du côté de Chez Billon, et là, j'ai réussi à débaucher in tout p'tit moument (o y'a si tèlement d'ouvraghe dans ine ferme !) Josette Brun (la bourjhoise de Rémy) experte en jardinage, cuisine, mais également en cour des poules. D'abord Josette m'a dit que l'ortijhe était boune peur la santé, minme peur les mondes, et qu'elle avait utilisé très souvent cet engin dangereux, car il pouvait coper les déts d'in cot. Pratiquement Josette n'ayant point de gant à disposition tirait sur sa manche pour ne pas se



Elle soulevait le rouleau supérieur et enfonçait sa *pougnée* piquante d'une main, tout en tournant la poignée du volant équipé de deux lames de l'autre main. Elle hachait menu les orties, qu'elle mélangeait à du son, pour faire une pâte appelée *misaille*, qu'elle donnait aux canards, aux oies, et également aux petits *perots*, en y ajoutant pour ces derniers de la farine et de l'eau. Cette mixture était particulièrement recommandée aux petits dindons quand ils prenaient le rouge au niveau de leur garniture, de leur crête, et leur barbiche. La *misaille* ne doit pas être confondue avec la *beurnée* faite de farine, d'orge, de patates et d'eau (mais sans ortie),

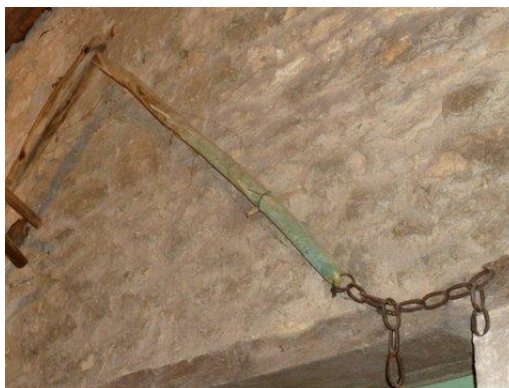


et qui elle était destinée aux gorets.

Le mécanisme du *cope otijhes* est simple. Avec une poignée, on tourne le volant équipé de deux tranchants, qui entraîne un pignon, puis une vis sans fin courte qui elle même fait tourner deux rouleaux cannelés l'un fixe en bas, et l'autre réglable en haut entre lesquels passent les orties. Le rouleau mobile doit être maintenu en pression via une seconde poignée. L'espace entre les deux rouleaux peut aller de 5 à 13 mm.

Kétoukolé n° 51

Jh'ai deux exemplaires de ce Kétoukolé dans mon chai. L'un est pris en photo sur l'étendoir à linge, et l'autre est resté encruché en haut du mur, car trop haut. Comment qu'o s'appelle, et à quoi qu'o pouvait bin servi ?



Thieûqu' dates à r'teni

Groupe folklorique " Les Efournigeas "

Dimanche 29 janvier : loto à Semussac en après midi, contact 06.71.46.56.16

Dimanche 18 décembre marché de Noël à Semussac, salle polyvalente, toute la journée, présence du père Noël, animation folklorique. Contact 06.71.46.56.16

Pierre Dumousseau et ses complices

On va jouer à Pons deux fois en début d'année:

Le 10 février à 20h30 : "J'vous ai apporté des chansons (spectacle "Brel")

Le 30 mars à 20h30 : "Libertins-Libertines" (au profit des victimes de l'ouragan à Haïti).

Conférence sur Goulebenéze

Le mardi 10 janvier à 20 h 30 au Musée des Cordeliers à St-Jean d'Angély, avec Pierre Péronneau (Maït' Piârre), Michèle Barranger (L'Ajhasse) et Dominique Porcheron (Le fi à Feurnand).

Entrée libre.

Matinée Goulebenéze

Le samedi 14 janvier à 14 h 30 au théâtre Geoffroy Martell à Saintes. Avec les patoisants et les petites cagouilles du Groupe Aunis-Saintonge.

Ateliers du Patrimoine de Saintonge

Voici quelques unes des activités prévues au premier trimestre 2017. Pour le reste voir le site en cliquant :

[Patrimoine de Saintonge](#)

Atelier pour les enfants de 6 à 10 ans « Découvre le métier de gladiateur »

Mercredi 28 décembre 2016 et Samedi 25 février 2017 15h. Goûter offert. RDV Amphithéâtre (Entrée rue Lacurie) Gratuit sur réservation au 05 46 97 73 85. Annulation en cas de météo défavorable.

Conférence « Les métiers d'art en Saintonge : sculpter la pierre »

Lundi 9 janvier 18h30
RDV Hostellerie - Salle de l'Etoile – Accès place de l'Echevinage

Conférence suivie de la galette des rois

4€ adhérent / 7€ non adhérent / gratuit pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Visite des carrières de Jonzac

Avec André Trauet, propriétaire. Jeudi 12 janvier 15h
Co-voiturage possible, RDV à 14h parking place du 11-novembre à Saintes, ou RDV 15h 27, avenue Mac Créa Fletcher à Jonzac.

Prévoir bottes et vêtements chauds.

Gratuit sur inscription au 05 46 92 06 27 – Réservé aux adhérents de l'APS.

Conférence « Les métiers d'art en Saintonge : maîtres-verriers »

Lundi 16 janvier 18h30
RDV Hostellerie - Salle de l'Etoile – Accès place de l'Echevinage

4€ adhérent / 7€ non adhérent / gratuit pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi.

Petite Pause à l'Amphithéâtre « Une journée à l'Amphithéâtre »

Jeudi 19 janvier 13h30

Proposée par la Conservation des musées

RDV Amphithéâtre (Entrée rue Lacurie - 05 46 97 73 85)

2€ adhérent / 4€ non adhérent / gratuit pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Visite des vitraux de l'église de Plassay

Dimanche 22 janvier 15h

RDV parvis de l'église de Plassay

2€ adhérent / 4€ non adhérent / gratuit pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Conférence « Les métiers d'art en Saintonge : pétrir la terre »

Lundi 23 janvier 18h30

RDV Hostellerie - Salle de l'Etoile – Accès place de l'Echevinage

4€ adhérent / 7€ non adhérent / gratuit pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Calendrier des Durathieurs de Jhonzat

-Contra d'acoubiajhe.

-De s'que crétiène veût !

-Châque d'in sa riorte !

-Mon p'tit anjhe !

Histouères de Rabat L'Égail

Entrée 8€ GRATUIT MOINS DE 16 ANS

Réservations : 05 46 48 12 23

MORTIERS Dimanche 8 Janvier 14h30

ROUFFIGNAC Samedi 14 Janvier 20h30

MALAVILLE Samedi 21 Janvier 20h30

ST-AIGULIN Vendredi 27 Janvier 20h30

ST-AIGULIN Dimanche 29 Janvier 14h30

PLASSAC Samedi 4 Février 20h30

PLASSAC Dimanche 5 Février 14h30

BAIGNES Vendredi 10 Février 20h30

BAIGNES Dimanche 12 Février 14h30

ST-CÉSAIRE Dimanche 19 Février 14h30

MATHA Vendredi 24 Février 20h30

MONTILS Dimanche 5 Mars 14h30

GEMOZAC Samedi 11 Mars 20h30

GEMOZAC Dimanche 12 Mars 14h30

REIGNAC DE BLAYE Samedi 18 Mars 20h30

REIGNAC DE BLAYE Dimanche 19 Mars 14h30

CLERAC Dimanche 26 Mars 14h30

NEUILLAC Dimanche 2 Avril 14h30

JONZAC Vendredi 7 Avril 20h30

JONZAC Samedi 8 Avril 20h30

JONZAC Dimanche 9 Avril 14h30

Groupe Folklorique Aunis-Saintonge

Festfolk les 28 et 29 janvier 2017

Groupes invités :

PAU avec le groupe Lou ceu de Pau

DIJON avec le groupe "la Bourguignonne"

Animation de la galerie marchande du centre Leclerc de Saintes. Champagné le samedi après midi

Samedi soir 28 janvier au Hall Mendès France à SAINTES à 21H **bal folk** animé par les cagouillards et les musiciens des autres groupes folkloriques entrée 6 €

Dimanche après midi 29 janvier au Hall Mendès France à SAINTES : 15H **spectacle folklorique** avec les 3 groupes présents entrée 8 €

Dimanche 19 février : repas spectacle charentais à 12 heures à la salle du Camélia organisé et animé par le groupe folklorique Aunis & Saintonge
Réservation : 0546926648 ou 0630671345

gfas17@orange.fr

Saintonge dorée

Voir le site : <http://www.saintongedoree-tourisme.com/>

« **L'Avare** » de Molière Vendredi 6 janvier 21 h à la médiathèque de Mazeray.

Opérette « Le sire de Vergy » de Claude Terrade, Samedi 7 janvier 17 h au Foyer rural de Loulay.

« **L'envers des corps** », Samedi 7 janvier 20 h 30 et dimanche 8 janvier à 17 h : à la Maison du chat bleu, Saint-Savinien.

Théâtre « **Le libertin** », d'Éric-Emmanuel Schmitt, et « **Chère apocalypse** », de Jean-Louis Bordessoules.

Vendredi 13 janvier 20 h 30, salle des fêtes de Bords ;

Samedi 14 janvier 20 h 30, salle des fêtes de Saint-Hilaire de Villefranche ;

Vendredi 27 janvier 20 h 30, salle des fêtes de Tonnay-Boutonne.

Quelques expressions saintongeaises autour de l'enfant Maît' Piârre

Dans ce numéro 51, pas de grammaire saintongeaise en vidéo. Pour vous faire patienter, en attente du numéro 52, voici quelques expressions saintongeaises liées aux petits enfants. Comment les appelait-on autrefois, quels étaient leurs vêtements, quelles étaient les relations avec les parents et les amis ? Toutes ces expressions sont extraites de l'ouvrage de Raymond Doussinet « Le paysan saintongeais dans ses bots ».

Autrefois il n'y avait pas les couches jetables. On mettait au bébé des **langherons** (des langes). Avant de les coucher dans **leû beurce** (leur berceau) ou **leû p'tit veure** (leur petit lit), on leur enfilait un **peillot**, c'est-à-dire une longue chemise de nuit. La maman allait ensuite les **canijhé bin au chaud** : les recouvrir chaudement (quand il faisait froid).

Vers l'âge de six mois à un an, pour apprendre aux petits enfants à se tenir debout et à marcher, il y avait plusieurs moyens, dont nous avons déjà parlé dans le Boutillon numéro 33. On mettait l'enfant debout dans une **bourgne**, ou un **baillot** (pauv' drôle !). Et on installait un **virounou** : c'est une longue perche verticale, mobile sur son axe, dont une extrémité est fixée à une poutre du plafond, et l'autre dans un trou du parquet ; cette perche portait une potence réglable en hauteur, qui soutenait l'enfant grâce à **ine licole**.

Mais in drôle, *o faut qu'i manjhe* ! Donc la maman allait l'**abeuché** : elle lui donnait la tétée. Abeuché vient de « bec », littéralement c'est donner la becquée. Bien nourri, l'enfant **a bin forçit** : il a pris du poids. Et pour qu'il soit propre, il fallait le **déjhobré** : le laver, le nettoyer.

Ah, thieû drôle, i-l' é belot, mais i mainqueneut : Ah, cet enfant, il est doux, mais il ne veut voir que les familiers de la maison. Et plus tard, quand il court un peu partout, on dit qu'i **dalte coume in ignâ fou** : il s'agite comme un agneau fou. Et quand il faisait une farce, comme par exemple se cacher pour qu'on ne le trouve pas, alors qu'on l'appelle, on lui dit : **t'é in chéti drôle**. Le mot « chéti », pour un enfant, est un terme affectueux, c'est comme cela qu'on appelle mon ami Pierre Bruneaud, qui est resté un grand enfant. Par contre, si on dit d'un homme : **Oh, thieû-là, o-l'é-t in chéti**, le mot prend un autre sens : c'est un méchant, un malhonnête, à qui on ne peut pas faire confiance.

Mais quand l'enfant fait une bêtise qui mérite une sanction, on lui dit **Jh' vâ te deursé la piume** : je vais te dresser la plume, c'est-à-dire te corriger. Plus durement, on peut lui dire **Jh' vâ t'ortrujuhé les fesses** : je vais te frotter les fesses avec des orties.

L'enfant était élevé dans la crainte des créatures imaginaires. Pour qu'il ne se penche pas à la margelle du puits, on lui faisait croire qu'il y avait **in ramponneau** ou **ine veille** (une vieille) qui allait le saisir par les oreilles. On lui apprenait à éviter les **loucs** (les loups) et les **rabalous** (les romanichels) sous peine d'être dévorés.

Pour permettre aux enfants de **jhingué** (s'ébattre) et de **caûri** (courir), il y avait plusieurs jeux. On pouvait s'amuser à la **puze** (à la poursuite), à **cache-cabri** (à cache-cache). On pouvait également jouer aux **marbres** (aux billes), et quand on avait **poqué**, c'est qu'on avait logé la bille dans le trou. Les filles jouaient avec **ine catin** (une poupée), ou **ine corde de vioche** (une corde à sauter faite avec une tige de clématite sauvage).

Tout cela est bien fini. *Asteur, les drôles*, ils se servent de leurs pouces pour taper sur des tablettes et jouent à des jeux virtuels. Une autre époque ...

Mais si vous avez des compléments d'information qui remontent à votre mémoire, concernant le vocabulaire de la petite enfance, écrivez-nous.



Inventaire des peintres de Charente-Maritime

En 2013, François Wiehn a fait éditer, chez Gestes éditions, un « Dictionnaire des peintres de Charente-Maritime ». Il prépare un deuxième tome, et fait un recensement des peintres amateurs ou professionnels,

qui sont nés ou ont vécu en Charente-Maritime,
qui ont exposé,
qui sont décédés.

Pour chacun d'eux, il prépare une courte biographie, illustrée si possible de tableaux.

Si vous avez, parmi vos ancêtres, des peintres amateurs ou professionnels correspondant aux conditions ci-dessus, merci de prendre contact avec lui : francois.wiehn@free.fr

Nos lecteurs nous écrivent Maît' Piârre

Notre numéro 50 a été consulté plus de 38 000 fois. Cela ne signifie pas, bien entendu, que 38 000 lecteurs l'ont lu de A à Z, mais chacun a pu picorer et consulter les articles qui lui ont plu. Et nous avons nos habitués, qui attendent avec impatience le numéro suivant. Il en résulte un nombre important de commentaires, et notre webmaster, qui gère notre page Facebook en dehors de son temps de travail, *peut pas veurti* (ne peut pas tenir la cadence).

Nous avons de très nombreuses marques d'encouragement : « Bravo, nous avons besoin de votre journal, il est rafraichissant et très bien écrit » ; « Continuez, on voudrait une parution plus rapprochée » ; « Mais comment faites-vous pour maintenir voire améliorer la qualité, au fil de vos Boutillons ? ».

Tous ces messages nous confortent, mes petits camarades et moi, dans notre vision de ce que doit être notre journal. La qualité, nous la maintenons tout d'abord par la rigueur dans le choix des textes. Puis par la diversité des articles : des faits historiques, parce que l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois sont des régions marquées par l'histoire, et nous avons l'embarras du choix ; de l'évènementiel, car il se passe toujours quelque chose, grâce aux nombreuses associations qui existent ; de l'humour, mais jamais en-dessous de la ceinture, car la langue saintongeaise ne supporte pas la vulgarité.

Alors merci à vous de continuer à nous encourager, sans oublier d'être sévères si vous constatez une baisse de la qualité. Et n'oubliez pas que le Boutillon vous est ouvert, écrivez des articles. Mais envoyez-les sur mon adresse courriel : pperonneau@orange.fr. Tout simplement pour éviter qu'ils soient noyés dans les commentaires de notre page Facebook et que notre webmaster ne les voie pas. Car à chaque fois qu'il fait une erreur, il est puni, il est privé de pineau ! Vous ne voudriez quand même pas qu'il nous fasse une dépression ?

Voici quelques uns des commentaires relatifs au numéro 50 que nous avons sélectionnés.

Maurice de Niort

Un des meilleurs numéros ! Surtout à cause de la suite de la grammaire saintongeaise en vidéo ! Merci beaucoup, votre journal c'est comme un rayon de soleil d'hiver. On s'en délecte et c'est toujours trop court, vivement le prochain, j'ai toute la collection archivée sur mon ordi. J'ai aussi adoré l'article sur les Santons.

La grammaire saintongeaise en vidéo, vous y aurez droit dans le prochain numéro, c'est promis. Avec mes deux complices nous allons vous préparer un petit scénario. Quand à l'article sur les Santons, je constate qu'il a beaucoup de succès et j'en suis ravi. Mais je me suis contenté de faire une synthèse des recherches effectuées par les historiens spécialisés, et j'ai appris moi-même beaucoup de choses en écrivant ce texte. Je voulais le faire paraître en un seul épisode, et je me suis rendu compte qu'il en fallait trois.

Michel de St Jean d'Angély

Fi de garce ! Un des meilleurs « Boutillon » de l'année ! Superbe texte de Dominique Porcheron !

Dominique a du talent. Il prépare un « Seul en scène », et recherche des salles pour ses spectacles. N'hésitez pas à le contacter directement : bonsoirsaintonge@gmail.com

Et si vous voulez le voir, venez le 10 janvier à 20 h 30 au Musée des Cordeliers à St Jean. Entrée libre.

Maryse de Cholet

Excellent Boutillon qui nous a bien gâtés avec la suite de la grammaire saintongeaise.

J'ai aussi beaucoup aimé l'article sur le prieuré de Sainte-Gemme, mais cela manque de photos, il y a juste un simple dessin.

Dans le dernier épisode (Boutillon n° 52), vous aurez plus de photos.

Jean-Marc de Loire les Marais (17)

Génialissime histoire du p'tit Jhean-Jacques. Il faudrait plus d'histoire en patois !

Relisez le numéro 50, il y avait quand même beaucoup de patois.

Yvette de La Rochette (16)

Pourquoi le dessin de Lucazeau (excellentissime comme l'ensemble du contenu de votre journal) n'est pas après la table des matières ? La table n'est pas censée être en tout début ?

Parce que le dessin de Jean-Claude Lucazeau, compte tenu de sa qualité, est un « produit d'appel », comme disent les publicistes. En outre, dans les anciens numéros du « Subiet » ou du « Piron », il y avait toujours un dessin en première page. Nous maintenons la tradition.

Florence de Saintes

J'aime beaucoup les textes de Cécile Négret. Merci de les partager. Plein de poésie.

C'est vrai, thièle bitoune a du talent. Si vous faites de la poésie, participez aux jeux floraux de la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis. Voyez le blog : <http://lettres2saintonge.unblog.fr/>

Arnaud de Saintes

Je pensais avoir du mal avec les articles en patois, mais j'ai tout compris l'histoire du p'tit Jhean–Jacques. Il est vrai que les cours sur la grammaire saintongeaise que je peux voir et entendre dans votre journal m'aident beaucoup. Mes parents m'ont d'ailleurs demandé de leur imprimer l'histoire. Ils ont aussi beaucoup aimé entendre Châgnut et l'histoire de « Armand et Jharmaine ».

Si vous aimez le patois, venez à la matinée Goulebenéze le 14 janvier à 14 h 30 au théâtre Geoffroy Martel. J'y serai, venez me voir, nous pourrons discuter.

Gilles de Chassignes (24)

Votre journal est vraiment le seul à publier gratuitement (même beaucoup de payants ne sont pas aussi bons) tant de qualité en touchant des sujets aussi vastes. Et surtout de participer à la sauvegarde de notre patrimoine, de notre patois, de notre histoire ...

Merci à tous ceux qui participent au Boutillon.

Merci Gilles. Vous pouvez participer à l'écriture, vous êtes le bienvenu.

Patrick de Wissous (91)

Encore une fois je me suis délecté en lisant ce numéro. Merci de continuer la grammaire saintongeaise, il faudrait regrouper l'ensemble des articles sur le sujet en une seule page, comme vous aviez fait pour les Boutillons spéciaux sur Goulebenéze.

Salut Patrick. Les sujets sur la grammaire sont écrits et mis en scène au dernier moment. Mais rien ne vous empêche de faire le découpage vous-même. Nous n'avons pas encore écrit la suite, mais ça va venir. Quand nous en aurons terminé avec la grammaire, il est possible que nous rassemblions tout ce qui la concerne dans un numéro spécial.

Vivianne de Dijon

Encore un Boutillon grand cru ! J'ai beaucoup apprécié l'histoire de celui que vous appelez « Le fi à Feurnand ». J'aimerais la voir et l'entendre en vidéo svp si elle existe.

Encore le fi à Feurnand ? J'h'allont éte jhaloux ! Ce qu'il a écrit fait partie du spectacle qu'il prépare. J'avoue que c'est in jhène biton qui a du talent.

Laurent de Saintes

Superbe numéro comme d'habitude merci beaucoup. Pourquoi Lucazeau ne fait pas partie des membres ?

Jean-Claude Lucazeau est notre dessinateur officiel du Boutillon. Mais il y écrit également. Ceci étant, nous nous voyons régulièrement (presque une fois par semaine) pour boire un café, ou déjeuner, et nous discutons de notre journal. Et systématiquement, le premier lundi du mois, nous nous retrouvons à la foire de Saintes, pour voir et écouter les hommes et les femmes de la campagne saintongeaise : c'est une source d'inspiration inépuisable. Jean-Claude est membre à part entière du Boutillon.

Lucie de Limoges

Alors dans l'ordre de mes préférences :

Ganipote

Les Santons

L'histoire du p'tit Jhean–Jacques

Ps : il est célibataire le fi a feurnand ? il est plutôt mignon.

Encore !!! Mais non Lucie, il n'est pas si beau que ça le fi à Feurnand. Au Boutillon, o-l' a des bitons qui sont bin plus beaux que lui ...

Sylvain de Martigues

« Nos ancêtres les Santons » je ne pense pas trop m'avancer en disant qu'il s'agit d'un des meilleurs articles historiques que votre journal a publié (et pourtant il y en a eu des bons !). J'aurais juste aimé un peu plus d'illustration, et pas seulement avec des cartes.

Des illustrations ce n'est pas évident. J'aurais pu mettre une photo de l'arc de triomphe ou des arènes de Saintes, mais ce sont des photos que l'on trouve partout sur internet.

Grégoire de Mansle (16)

Excellent l'histoire de Papi ! En plus ça parle de ma ville ! Merci pour la suite de la grammaire saintongeaise. Merci de pouvoir lire et entendre du patois. Mention spécial pour l'histoire du fi à Feurnand.

Je transmets à Jean-Bernard et à Dominique.

Sylvianne de Tours

Excellent la page sur le trois six ! Mon mari connaissait, moi pas.

O vaut pâ in bon cognat XO de vingt ans d'âjhe !

Louise d'Agonac (24)

Passionnant la page sur les Santons. Nous l'avons lu en cours. Bémol sur le lien pour accéder à la carte des Santons par l'abbé Lacurie dont les villes sont illisibles.

Si je comprends bien vous êtes prof. Merci de faire lire à vos élèves des articles de notre journal, c'est une excellente initiative. Effectivement la carte de l'abbé Lacurie n'est pas très lisible.

Simon de Lavausseau (86)

Habitant un petit village où ici *les groles volent sur l'dos pour pas voir la misère*, j'attends votre journal avec beaucoup d'impatience (comme tout le monde je serais tenté de dire).

Je pensais avoir une sale journée ce matin quand j'ai vu qu'un feu de ma voiture était cassé (et oui les drôles d'ici y sortent pas sans leur tire-chaille) ; je me suis donc mis devant l'ordinateur pour surfer sur le web et quelle joie de voir sur la page du Boutillon qu'un nouveau numéro vient de sortir. Merci.

Cette histoire de groles qui volent sur l'dos pour pas voir la misère, je l'ai déjà entendue, effectivement. Ah, thiéls drôles, sont-ils chétifs ! Pour ceux qui ne le savent pas, un tire-chail c'est une fronde, le chail étant le caillou. Et la grole c'est le corbeau. J'espère que vous avez réparé votre feu de voiture, attention au brouillard !

Agnès de Paris

J'attendais avec impatience la suite sur Charles-François de Broglie. Grand Merci ! Est-il possible de regrouper les deux parties en une seule svp ? Passionnant également l'article les Santons !

Oui, regroupez vous-même si vous le souhaitez.

Renée de Rambouillet

J'ai tenté les pommes caramélisées au beurre de cognac, on s'est régalé ! Merci au Boutillon ! Et merci pour la suite de la grammaire saintongeaise en vidéo.

Cela va faire plaisir à Françoise Barbin-Lécrevisse. Sachez que toutes ces recettes, je les ai testées avant de vous les donner !

Véronique de Plassay

Merci pour le dessin du début, ça me rappelle mon père, haha !

Et qu'est-ce qu'il en pense, votre père ?

Jean-Charles de Paris

Géniale mais trop courte la légende de la ganipote ! Je sais ce que je vais dire à ma fille ce soir si elle ne veut pas dormir ! Merci pour l'ensemble de votre œuvre.

Ne soyez pas trop dur avec votre fille ! Peut-être que dans le prochain Boutillon je vous parlerai du Ramponneau.

Charles de Poitiers

Très bon article sur les Santons. Je vous invite à consulter le blog de mon ami Jean Hiernard :

<http://jeanhiernard.canalblog.com/>

Il a également écrit sur le sujet.

Oui, merci. Jean Hiernard a été cité dans mon article.

Le Boutillon de la Méline

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/journalboutillon>